



Investir dans les populations rurales

Royaume du Maroc

Projet de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province d'Al Haouz (PDFAZMH)

PRÊT FIDA N° 861-MA

Rapport de supervision

Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 8 au 16 mars 2015

Date du document: 15/04/2015

No. du Projet: 1526

No. du rapport: 3746-MA

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
Département de la gestion des programmes

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
A. Introduction	5
B. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet	5
C. Produits et réalisations	6
D. Avancement de l'exécution du Projet	13
E. Aspects fiduciaires	16
F. Durabilité	18
G. Impacts	20
H. Conclusion	20

Appendices

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes	22
Appendice 2 : Cadre logique axé sur les résultats	25
Appendice 3: Résumé des principales mesures à adopter dans les délais convenus	27
Appendice 4 : Questions financières	30
Appendice 5: Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI	33
Tableau 5 A : Réalisations physiques par rapport aux prévisions	33
Tableau 5 B : Indicateurs SYGRI	44
Appendice 6 : Respect des dispositions de l'accord de financement (861-MA), état d'avancement	49
Appendice 7: Gestion des savoirs, apprentissage et innovation	51
Appendice 8 : Degré de mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision de mai 2014	53
Appendice 9 : Liste des personnes rencontrées	57
Appendice 10 : Programme de la mission	59

Sigles et acronymes

ADA	Agence pour le développement agricole
AGR	Activité génératrice de revenus
ANARBOM	Association nationale des arboriculteurs de montagne
ANOC	Association nationale ovine et caprine
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
AT	Assistance technique
AUEA	Association d'usagers d'eau agricole
BE	Bureau d'études
CCA	Centre de conseil agricole
CR	Commune rurale
DAO	Dossier d'appel d'offres
DB	Direction du budget (ministère de l'Economie et des Finances)
DP	Direction du projet
DPA	Direction provinciale de l'Agriculture
DRA	Direction régionale de l'Agriculture
FDA	Fonds de développement agricole
FFS	Farm field school
FIDA	Fonds international de développement agricole
GIE	Groupe d'intérêt économique
GR	Génie rural
IGF	Inspection générale des finances
INDH	Initiative nationale de développement humain
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
ODCO	Office de développement de la coopération
ONCA	Office national du conseil agricole
ONSSA	Office national de la sécurité sanitaire des produits alimentaires
OPA	Organisation professionnelle des agriculteurs
PDFAZMH	Programme de développement des filières agricoles des zones montagneuses de la province d'Al Haouz
PDFAZMT	Programme de développement des filières agricoles des zones montagneuses de la province de Taza
PMER	Petite et moyenne entreprise rurale
PMH	Petite et moyenne hydraulique
PMV	Plan Maroc vert
PTBA	Programme de travail et budget annuel
SMOP	Service de mise en œuvre des projets
SVA	Service de vulgarisation et d'appui

S&E	Suivi-évaluation
SFDA	Société financière de développement agricole
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
UGP	Unité de gestion du projet

A. Introduction

1. Une mission¹ du Fonds international de développement agricole (FIDA) a séjourné dans la zone d'action du projet de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province d'Al Haouz(PDFAZMH) au Maroc, du 8 au 16 mars 2015, dans le cadre de la deuxième supervision du projet.
2. La mission a tenu une réunion avec le directeur régional de l'agriculture et une réunion de démarrage le 9 mars avec l'UGP et la DPA de Marrakech. Du 10 au 12 mars, elle a visité des réalisations sur le terrain et rencontré des représentants des partenaires, de quelques associations et coopératives, des équipes-métiers, des membres d'AUEA, des petits agriculteurs et éleveurs et recueilli leurs appréciations sur le déroulement du projet et leurs suggestions pour en améliorer la mise en œuvre. Au terme de la mission de terrain, une réunion de synthèse a eu lieu au siège de la DPA à Marrakech le 16 mars avec l'équipe du projet. A Rabat, la mission a tenu des réunions avec des responsables et cadres de la direction du budget au ministère de l'Economie et des Finances, de la direction financière du ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime et de l'Association nationale ovine et caprine. Une réunion de restitution a été tenue à Rabat le 30 mars au siège de l'Agence de développement agricole (ADA) en présence de l'ensemble des directions centrales du MAPM et du MEF concernées par le projet. Le programme de la mission et la liste des participants aux réunions sont donnés dans les appendices 9 et 10.
3. La mission exprime ses remerciements aux responsables et cadres de l'Agence de développement agricole (ADA), des directions centrales du MAPM et de la Direction du budget au MEF, à Monsieur le directeur régional de l'agriculture de la Région Marrakech-Tensift-Al Haouz, à Monsieur le directeur provincial de l'agriculture de Marrakech, aux responsables, cadres et techniciens de la DPA et de l'UGP, aux partenaires du programme et aux populations pour leur collaboration et leur soutien qui ont permis un bon déroulement des travaux de la mission.
4. L'objectif global du projet est de contribuer, dans le cadre du PMV-Pilier II et de la stratégie d'intervention du FIDA au Maroc, à l'allègement de la pauvreté rurale par la croissance de manière durable des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres impliqués dans trois filières de production agricole, à savoir, les olives, les pommes et la viande ovine. Les objectifs spécifiques du projet sont: i) d'améliorer la productivité des exploitations agricoles concernées par les trois filières et la qualité de leurs productions; ii) de valoriser les produits de ces filières par la transformation et le conditionnement; et iii) d'améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs.
5. Le coût total du projet est de 9,1 millions USD, dont une contribution du FIDA sous forme d'un prêt de 6,4 millions USD et d'un don de 140 000 USD. La contribution nationale est de 2,59 millions USD dont 2,32 millions USD au titre de la contrepartie du Gouvernement, 0,12 million USD des bénéficiaires et 0,16 million USD de l'ANOC. Le projet est effectif depuis septembre 2012, l'atelier de démarrage a eu lieu en mai 2013 et le 1^{er} décaissement a été effectué en mars 2014. La date d'achèvement du projet est prévue pour le 30 septembre 2017 et la clôture du prêt est fixée au 31 mars 2018.
6. Le projet est articulé autour de trois composantes techniques et d'un dispositif de coordination et de gestion du projet. Les composantes techniques sont au nombre de trois : i) appui au développement de la filière olives; ii) appui au développement de la filière pommes ; et iii) appui au développement de la filière viande ovine.

B. Evaluation d'ensemble de l'exécution du projet

7. **Sur le plan des réalisations physiques** et par rapport aux prévisions des PTBA 2014 et 2015, les actions menées en **amont des filières olives et pommes** ont permis l'accompagnement des 12 équipes-métiers constituées par leur implication dans l'accompagnement des agriculteurs et la réalisation de prestations de service en matière de conduite des vergers, la plantation des 230 ha de pommiers prévus dans le projet, et l'accompagnement de 779 oléiculteurs et de 1391 pomiculteurs correspondant à une superficie oléicole de 443 ha et pomicole de 239 ha. **A l'aval de ces deux filières**, les études de faisabilité technique et économique ont été achevées mais doivent être

¹ La mission était composée de Mr Mohamed Milourhmane, point focal du FIDA au Maroc, consultant en développement rural, chef de mission, de Mr Mohamed Jemali, consultant en génie rural, de Mr Amar Kaanane, consultant, spécialiste en développement de filières, de Mr Ali Lansari, consultant, agronome, et de Mr Adel Besbes, consultant en gestion financière.

validées par les partenaires très rapidement. L'identification des bénéficiaires et la recherche de terrains ont été effectuées pour la majorité des unités mais leur construction est tributaire de cette validation. Pour le **volet PMH**, les études du schéma général intégré de consolidation et l'avant-projet ont été achevés, tandis que les études topographiques, les études d'exécution et l'élaboration des DAO sont en cours de réalisation. Pour la **filière ovine**, le travail de prospection et d'identification des éleveurs à constituer en groupement et à encadrer a été terminé et la constitution du nouveau groupement sera incessamment engagée. Pour tous ces aspects, l'état d'avancement de l'exécution des réalisations physiques pour les trois filières **est moyennement satisfaisant**.

8. **Au niveau de la coordination, de la gestion et de l'organisation du projet**, on constate que l'UGP est opérationnelle et compétente et que les comités de pilotage au niveau régional et provincial se réunissent régulièrement. Les services de la DPA (SMOP² et SAV³) et l'assistance technique en place sont qualifiés. Le système de suivi-évaluation est en place et fonctionne pour les indicateurs de 1^{er} niveau, mais n'est pas encore fonctionnel pour ceux du 2^{ème} niveau. Le développement du partenariat a abouti à l'élaboration de 41 conventions dont 31 sont signées. Pour tous ces aspects, l'état d'avancement de l'exécution au niveau de l'organisation, de la coordination et de la gestion globale du projet est **satisfaisant**. Toutefois, les moyens logistiques (véhicules, carburants, etc.) qui lui sont alloués restent insuffisants au regard du volume des activités engagées.

9. **Au niveau de la gestion financière**, les **procédures de passation de marchés** sont respectées mais les **décaissements accusent un retard important**. Ce retard est dû en partie à la méthode de préfinancement des dépenses adoptés par le gouvernement du Maroc pour tous les projets. A la date de la mission, le taux de décaissement sur le prêt FIDA n'est que de 10,34% et, en tenant compte des émissions en cours, il atteindra 12,36% à court terme. Ce taux est jugé **insatisfaisant**.

C. Produits et réalisations

C-1. Composante I : Appui au développement de la filière olive

10. **A l'amont**, les **prévisions** du projet depuis la dernière mission de supervision d'avril 2014 au titre du PTBA 2014 et 2015 concernent : i) l'accompagnement de 1700 oléiculteurs exploitant une superficie totale de 3500 ha ; et ii) l'accompagnement des 5 équipes-métiers constituées par le projet, pour leur insertion dans le milieu professionnel.

11. **Réalisations**. Par rapport à ces prévisions, les **réalisations** sont détaillées dans ce qui suit.

12. L'accompagnement des agriculteurs (réhabilitation des oliveraies par l'adoption de l'itinéraire technique de bonnes pratiques agricoles établi par l'assistance technique) a concerné une superficie globale de 443 ha pour 779 agriculteurs, ce qui représente respectivement 13 et 46% par rapport aux prévisions. Ces faibles taux d'accompagnement sont essentiellement dus au manque de véhicules mis à la disposition de l'A.T pour la réalisation de sa tâche d'accompagnement, mais aussi à la non affiliation des autres agriculteurs aux coopératives ou associations qui constitue un prérequis du projet. Sur le nombre d'agriculteurs encadrés par l'A.T, les taux d'adoption moyens de l'itinéraire technique proposé est estimé à 40%, avec en tête l'adoption de la confection de cuvettes (58%), la fertilisation (51%), la taille (40%), la récolte (30%) et la protection phytosanitaire (18%).

13. L'accompagnement par le projet des cinq équipes-métiers constituées a permis à ces dernières la réalisation de prestations de services, notamment la taille et la récolte et, dans une moindre mesure, les traitements phytosanitaires. Certaines de ces équipes ont même réalisé des prestations de taille hors de leur zone d'action et sur des espèces différentes telles que l'amandier. Toutefois, lors des contacts sur le terrain avec les équipes-métiers, la mission a noté certaines insuffisances : i) un niveau d'instruction bas pour certaines équipes, ce qui pénalise leurs capacités à offrir un service adéquat en matière de fertilisation et de contrôle phytosanitaire malgré les formations reçues et l'encadrement de l'AT ; et ii) la difficulté et l'incapacité de l'équipe féminine à assurer les opérations autres que la récolte.

14. La visite d'échange dans la région de Meknès (visite de l'agropole de l'olivier, des unités de trituration et des vergers oléicoles) prévue pour 30 producteurs d'olives a été réalisée début décembre 2014 pour les équipes-métiers au profit de 22 jeunes dont 6 femmes. La totalité des

² Service de mise en œuvre des projets.

³ Service d'appui et de vulgarisation.

sessions de formation des équipes-métiers ont été réalisées depuis la mission de supervision de 2014. Toutefois, des insuffisances sont encore relevées chez les équipes en matière de protection phytosanitaire et de fertilisation. Un encadrement plus renforcé et des formations ciblées sur ces aspects leur permettraient de mieux assurer ces opérations.

15. Au vu des résultats ci-dessus, l'état d'avancement au niveau de l'amont de la filière olive est jugé **moyennement satisfaisant**.

16. **Recommandations.** La mission recommande ce qui suit : i) doter les cadres et techniciens de l'assistance technique des moyens de déplacement nécessaires pour l'accomplissement de leurs tâches d'accompagnement des agriculteurs. Il est prévu dans le projet que les techniciens de terrain de l'A.T doivent avoir des véhicules en permanence à leur disposition et d'habiter dans les chefs-lieux proches de leur zone d'action pour accompagner continuellement les agriculteurs ; ii) revoir la composition des équipes-métiers conformément aux documents du projet de façon à intégrer d'autres membres ayant un niveau d'instruction suffisant pour la compréhension des aspects de fertilisation et de contrôle phytosanitaire dans les équipes dont le niveau d'instruction est bas ; iii) intégrer dans l'équipe-métiers féminine des hommes pour assurer les tâches que les femmes ne peuvent pas réaliser.

17. **A l'aval** de la filière olive, les **activités prévues** en 2014 et convenues avec la précédente mission de supervision portent sur les actions suivantes : i) achever les études de faisabilité technico-économique⁴ des unités prévues (septembre 2014) ; ii) engager la construction des unités de valorisation des olives (2ème trimestre 2015) ; iii) renforcer l'unité de trituration de l'huile d'olive identifiée comme éligible à cet appui (septembre 2014); iv) acquérir le matériel de conditionnement et d'emballage d'huile d'olive (décembre 2014); v) établir une convention avec les unités à accompagner dans les BPF⁵ et BPH⁶ (septembre 2014) ; vi) passer en revue les études de faisabilité technico-économique de façon détaillée pour s'assurer de la pertinence de leurs conclusions et ce par l'appui d'un consultant spécialiste en la matière.

18. **Réalisations.** Par rapport à ces prévisions, les réalisations sont détaillées dans ce qui suit.

19. Les études technico-économiques ont été réalisées pour les unités suivantes : unité de conserves d'olives de table, unité de fabrication de savon mou à partir de l'huile d'olive et unité de mise en bouteille de l'huile d'olive. Ces études ont montré que ces unités sont économiquement rentables. Cependant, les résultats de ces études n'ont pas été validés comme indiqué ci-dessus.

20. Concernant la mise en place de ces unités, les actions suivantes ont été réalisées : i) identification des coopératives éligibles (unité de mise en bouteille : coopérative Tissir, CR d'Oulad M'taa, Cercle d'Amizmiz, unité de fabrication du savon mou à partir de l'huile d'olive : coopérative féminine Zaouia, CR d'Amghras, Cercle d'Amizmiz, et unité de conserve des olives de table : coopérative Marigha, CR de Ouirgane, Cercle d'Asni) ; ii) acquisition de deux terrains pour la construction de deux unités (unités de mise en bouteille et de savon mou) ; iii) établissement des plans-type pour toutes les unités rentables se basant sur les superficies recommandées dans le document de travail du rapport de conception et en tenant compte des exigences des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène et ceci en concertation avec l'ONSSA ; et iv) réalisation des plans topographiques.

21. Concernant le renforcement en matière de mise à niveau selon la démarche HACCP des trois unités de trituration de l'huile d'olive identifiées par l'AT, les actions suivantes ont été réalisées : i) établissement des conventions avec les trois coopératives (Tissir, Marigha et Aguersouak) ; ii) enregistrement de ces trois unités auprès de l'ONSSA en vue de l'obtention de l'autorisation sanitaire ; iii) formation du personnel de ces unités par l'AT dans le domaine des bonnes pratiques de récolte et de transport des olives ; iv) production d'un guide sur ces bonnes pratiques (distribué lors des formations) ; v) établissement du cahier des charges relatif à la mise en place des actions correctives nécessaires pour la mise à niveau de ces unités ; vi) élaboration des programmes de formation dans les domaines de la démarche HACCP (bonnes pratiques de fabrication, bonnes pratiques d'hygiène et plan HACCP), du respect de l'environnement, de la traçabilité, du marketing et de la commercialisation (ces formations sont programmées à partir du mois d'avril 2015) ; vii) création d'une marque industrielle protégée enregistrée auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle

⁴ Etudes de marché et de faisabilité technico-économique

⁵ Bonnes pratiques de fabrication.

⁶ Bonnes pratiques d'hygiène.

et commerciale (OMPIC) ; et viii) réalisation d'un voyage d'étude auprès des unités de trituration et de mise en bouteille d'huile d'olive dans la région de Meknès pour 25 bénéficiaires et 4 encadrants. Par ailleurs, le manuel de procédures relatif à la démarche HACCP est en cours de préparation. Pour ce qui est de l'acquisition du matériel de conditionnement et d'emballage de l'huile d'olive, le marché est adjugé et le matériel sera livré incessamment.

22. Au vu des réalisations ci-dessus énumérées, l'état d'avancement de l'exécution des activités menées en aval de la filière olive est jugé **satisfaisant**.

23. **Recommandations.** Pour l'aval de la filière olives, la mission recommande ce qui suit :i) passer en revue de façon détaillée les études de faisabilité technico-économique pour s'assurer de la pertinence de leurs conclusions concernant les unités de conserve d'olives de table, de savon mou et de mise en bouteille de l'huile d'olive. Un rapport de validation devra être établi par l'UGP avec l'appui de l'ADA et de l'ANAPEC⁷ ; ii) affecter une partie du budget prévu pour la construction des unités dont les études de faisabilité ont montré qu'elles ne sont pas viables (tapenade et savon dur) au renforcement des unités pilotes potentielles et à la mise en place des démarches relatives aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène identifiées par l'AT (coopératives Tissir, Zaouia, féminine, et Marigha) ; iii) différer jusqu'au 4^{ème} trimestre de 2015 la construction des trois unités dont les études de faisabilité ont démontré la rentabilité (conserves d'olives de table, savon mou et mise en bouteille de l'huile), et ce, en raison du temps nécessaire pour la validation de ces études et pour l'élaboration des plans d'architecture qui prendra environ 6 mois.

24. **Volet PMH.** Pour la filière olive, les **prévisions** portent sur : i) la réfection de 2 ouvrages de dérivation ; ii) le captage de 3 sources ; iii) le bétonnage de 10 km de séguias ; et iv) la construction de 2 bassins de stockage.

25. **Réalisations.** Les études du schéma général intégré et l'avant-projet sont réalisés à 100%. Les études topographiques pour les 10 km de séguias, le projet d'exécution et l'élaboration des DAO sont actuellement en cours de réalisation. Par rapport au planning initialement prévu, le volet PMH accuse du retard dans la réalisation des travaux d'aménagement prévus qui reste subordonnée aux résultats des études précitées. En conséquence de ce qui précède, l'état d'avancement de l'exécution du volet PMH est jugé **moyennement satisfaisant**.

26. **Recommandations.** Les mesures convenues pour améliorer l'efficacité des actions de développement de la filière olive aussi bien à l'amont qu'à l'aval, ainsi que les échéances et les responsabilités pour leur mise en œuvre, sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Composante I «Appui au développement de la filière olive».		
1. Doter l'A.T des moyens de déplacement nécessaires pour assurer convenablement la tâche d'accompagnement des bénéficiaires	Juin 2015	MAPM, DRA, DPA
2. Revoir la composition des équipes-métiers conformément aux documents de conception du projet	Mai 2015	UGP/AT
3. Assurer un accompagnement rapproché aux équipes-métiers pour un meilleur professionnalisme, notamment en fertilisation et en protection phytosanitaire	Mai 2015, puis continu	UGP/AT
4. Valider les résultats des études de faisabilité technique et économique des unités de conserves d'olives de table, de savon mou et de mise en bouteille.	Septembre 2015	SMOP,UGP
5. Affecter une partie du budget prévu pour la construction des unités de tapenade et de savon dur pour les activités de renforcement des unités de trituration à mettre à niveau.	Revue à mi-parcours 4 ^{ème} trimestre 2015	SMOP,UGP SMOP,UGP
6. Engager la construction des unités de valorisation des olives		
7. Procéder à l'élaboration des études topo, du dossier d'exécution PMH et des DAO et engager les travaux d'aménagement	Novembre 2015 Mai 2015, puis continu	SMOP,UGP/AT SMOP, UGP/AT
8. Poursuivre le renforcement des capacités des AUEA		

C-2. Composante II : Appui au développement de la filière pomme

27. **En amont, les prévisions** prévues dans le projet et au titre des PTBA 2014 et 2015 concernent : i) la plantation de 81 ha de pommier pour atteindre les 230 ha d'extension prévus par le projet ; ii) l'accompagnement d'un minimum de 2325 agriculteurs sur une superficie totale de 465 ha à réhabiliter par l'adoption de l'itinéraire technique de bonnes pratiques agricoles élaboré par l'assistance technique (AT) ; iii) l'accompagnement des 5 équipes-métiers créées pour leur insertion

⁷ L'ANAPEC interviendra au niveau de l'étude de faisabilité économique.

dans le milieu professionnel ; iv) la réalisation d'une session de formation sur l'éclaircissage chimique et d'un voyage d'études dans une zone pomicole comme recommandé par la mission de supervision de 2014.

28. Les **réalisations** à l'amont de la filière sont détaillées dans ce qui suit.

29. La superficie prévue par le projet en extension des plantations a été atteinte et même dépassée (140%). Ainsi, 249 ha ont été plantés et 81 ha sont en cours de plantation.

30. L'équipe du projet a réalisé l'accompagnement des agriculteurs sur une superficie de 223 ha (soit un taux de réalisation de 48%) à travers le conseil et le suivi de l'adoption de l'itinéraire technique proposé par l'assistance technique. Le taux d'adoption moyen de l'itinéraire technique par les agriculteurs est de 18%. Les taux d'adoption par opération sont : pour la taille 29%, pour la gestion de l'eau à la parcelle 22%, pour la récolte 20%, pour les traitements phytosanitaires 15%, pour la fertilisation 11%. L'éclaircissage n'est pas encore adopté par les agriculteurs et nécessite donc plus de sensibilisation et de formation.

31. Par ailleurs, dans le cadre de la collaboration entre l'ONCA et le projet, les 2 écoles au champ (Farm Field Schools) de Talat N'Yacoub et d'Asni mises en place par la direction régionale de l'ONCA ont été utilisées par le projet comme plateformes de démonstration des techniques de production, notamment la taille et les traitements phytosanitaires d'hiver.

32. Les sept équipes-métiers constituées sont opérationnelles et réalisent des prestations de services aux agriculteurs, particulièrement en matière de taille, mais interviennent peu en matière de traitements phytosanitaires. Ceci leur a valu une bonne immersion dans le monde professionnel et la génération de revenus suffisants. Il est à noter que l'ensemble des équipes-métiers en pommier sont d'un niveau scolaire bas, ce qui les pénalise pour réaliser de bonnes prestations en matière de fertilisation et de protection phytosanitaire.

33. Les sessions de formation prévues (5) ont été réalisées à 100%. La session d'éclaircissage recommandée par la mission de supervision de 2014 n'a pas été programmée. Elle a été réalisée par l'équipe de l'A.T et l'opération éclaircissage a été incluse dans l'itinéraire technique d'accompagnement des agriculteurs. En outre, et comme recommandé par ladite mission, un voyage de 3 jours a été organisé fin décembre 2014 au profit des équipes-métiers de la filière pomme et a inclus la visite de 2 vergers modernes de production de pommes en plus des aspects de valorisation.

34. Au vu des résultats ci-dessus, l'état d'avancement de l'exécution des activités développées en amont de la filière pomme est jugé **satisfaisant**.

35. **Recommandations.** Afin d'améliorer l'efficacité des interventions de l'AT et des équipes-métiers, la mission recommande ce qui suit : i) doter l'A.T des moyens de déplacement nécessaires pour assurer convenablement la tâche d'accompagnement des bénéficiaires ; ii) revoir la composition des équipes-métiers conformément aux documents de conception du projet ; iii) assurer un accompagnement rapproché aux équipes-métiers pour un meilleur professionnalisme, notamment en matière de fertilisation, de protection phytosanitaire et d'éclaircissage.

36. **A l'aval** de la filière pommes, les **prévisions** pour 2014 portent sur ce qui suit : i) compléter l'élaboration des études de faisabilité technico-économique des produits de la filière pommes ; ii) engager la construction des unités de valorisation de la pomme jugées rentables (2 unités de production et de conditionnement du vinaigre et 3 unités de stockage et de conditionnement des pommes) ; iii) passer en revue de façon détaillée les études de faisabilité technico-économique afin de s'assurer de la pertinence de leurs conclusions, et ce par l'appui d'un consultant spécialiste en la matière.

37. Par rapport à ces prévisions, les **réalisations** sont détaillées dans ce qui suit.

38. Les études technico-économiques ont été réalisées pour les unités de production et conditionnement du vinaigre et de stockage et conditionnement de la pomme. Ces études ont montré que ces unités sont économiquement rentables. Cependant, et comme pour la filière olive, les résultats de ces études n'ont pas été validés comme prévu.

39. Concernant l'unité de production de la compote de pommes, et vu que l'étude de faisabilité a montré que cette unité n'était pas économiquement rentable, la direction du projet a proposé d'utiliser le budget prévu pour cette unité à la construction d'une autre unité de production de vinaigre.

40. Concernant la mise en place des unités de valorisation précitées, les actions suivantes ont été réalisées : i) identification des coopératives éligibles (unité de production de vinaigre et unité de stockage et de conditionnement des pommes : coopérative Imiouardouz, CR d'Azegour, Cercle d'Amizmiz ; unité de production de vinaigre et unité de stockage et de conditionnement des pommes : coopérative féminine de Tifaout, CR d'Anougal, Cercle d'Amizmiz ; ii) acquisition de deux terrains pour la construction des 4 unités ; iii) établissement des plans-type pour ces 4 unités, se basant sur les superficies recommandées dans le rapport de conception et en tenant compte des exigences des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène et ce en concertation avec l'ONSSA ; etiv) réalisation des plans topographiques pour les 4 unités.

41. L'identification de la coopérative qui bénéficiera de la 5^{ème} unité (stockage et conditionnement des pommes) dans le Cercle d'Asni, n'a pas encore abouti, soit en raison de difficultés de constitution des coopératives dans cette zone, soit en raison de difficultés pour y trouver des terrains adéquats. Cette identification est toujours en cours par le personnel de l'AT.

42. En ce qui concerne les activités aval de la filière pomme, l'état d'exécution est **moyennement satisfaisant**.

43. **Recommandations.** La mission recommande ce qui suit : i) passer en revue de façon détaillée les études de faisabilité technico-économique pour s'assurer de la pertinence de leurs conclusions concernant les 2 unités de production de vinaigre et les 3 unités de stockage et de conditionnement de la pomme. Un rapport de validation devra être établi par l'UGP avec l'appui de l'ADA et de l'ANAPEC⁸ ; ii) impliquer la sociologue (récemment recrutée dans le cadre du projet) et l'ODECO dans la tâche d'identification de la 5^{ème} coopérative qui bénéficiera de l'unité de stockage et de conditionnement de pommes ; iii) comme pour la filière olive, et en raison du temps nécessaire pour la validation des études de faisabilité de ces projets et le montage des plans d'architecture nécessitant environ 6 mois, différer la construction des 5 unités (2 unités de production de vinaigre et 3 unités de conditionnement et stockage de la pomme) dont les études de faisabilité ont démontré la rentabilité, au 4^{ème} trimestre de 2015.

44. **Volet PMH.** Pour la filière pomme, les **prévisions** du projet portent sur : i) la réfection de 2 ouvrages de dérivation ; ii) le captage de 3 sources ; iii) le bétonnage de 5 km de séguias et ; iv) la construction de 3 bassins de stockage.

45. L'état d'avancement des **réalisations** est identique à celui de la filière olive. Ainsi, les études du schéma général intégré et l'avant-projet sont réalisés à 100%. Les études topographiques pour les 5 km de séguias, le projet d'exécution et l'élaboration des DAO sont actuellement en cours de réalisation et l'exécution des travaux d'aménagement reste subordonnée aux résultats des études précitées. Par rapport au planning initialement prévu, le volet PMH accuse un retard dans la réalisation des travaux d'aménagement prévus. L'état d'avancement de l'exécution du volet PMH est jugé **moyennement satisfaisant**.

46. **Recommandations.** Pour ce qui est du volet PMH, la mission recommande : i) de veiller à ce que les études soient achevées dans les délais contractuels prévus dans le marché pour pouvoir engager les travaux vers la fin de 2015 ; ii) afin de préserver les ressources en eau, d'en maîtriser la gestion et la rationalisation, et de mener à bien la gestion des périmètres, d'intensifier les formations en direction des AUEA en vulgarisant les systèmes d'irrigation modernes par la création de parcelles de démonstration et la sensibilisation des bénéficiaires sur les avantages du FDA dans ce domaine.

47. Les mesures convenues pour améliorer le niveau d'exécution et l'efficacité des actions de développement de la filière pommes, aussi bien à l'amont qu'à l'aval de la filière, sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Composante I « Appui au développement de la filière pomme ».		
1. Doter l'A.T des moyens de déplacement nécessaires pour assurer convenablement la tâche d'accompagnement des bénéficiaires	Juin 2015	MAPM, DRA, DPA
2. Revoir la composition des équipes métiers conformément aux documents du projet	Mai 2015	UGP/AT
3. Assurer un accompagnement rapproché aux équipes- métiers pour un meilleur professionnalisme, notamment en matière de fertilisation, de protection phytosanitaire et d'éclaircissage	Mai 2015	UGP/AT
4. Valider les résultats des études de faisabilité des unités de valorisation (2	Septembre 2015	SMOP, UGP

⁸ L'ANAPEC interviendra au niveau de l'étude de faisabilité économique.

unités de vinaigre et 3 unités de stockage et de conditionnement de pommes).		
5. Impliquer la sociologue de l'AT et l'ODECO dans l'identification de la 5 ^{ème} coopérative qui bénéficiera de l'unité de stockage et de conditionnement de pommes	Mai 2015	SMOP,UGP/AT
6. Engager la construction des unités rentables de valorisation des pommes.	4 ^{ème} trimestre 2015	SMOP,UGP
7. Procéder à l'élaboration des études topo, du dossier d'exécution PMH et des DAO et engager les travaux d'aménagement.	Novembre 2015	SMOP, UGP/AT
8. Poursuivre le renforcement des capacités des AUEA	Mai 2015, puis continu	SMOP,UGP/AT

C-3. Composante III : Appui au développement de la filière viande ovine

48. Au titre de cette composante, les **prévisions** portent sur: i) la création de 4 groupements d'éleveurs et le renforcement d'un groupement existant ; ii) la formation et l'encadrement rapproché des éleveurs dans le cadre d'un partenariat avec l'ANOC pour l'amélioration des techniques de conduite des élevages ; iii) l'amélioration génétique par la distribution de 160 béliers (40 béliers/groupement); iv) l'aménagement et l'équipement de 42 bergeries; v) l'amélioration des disponibilités fourragères par la construction de 5 centres de stockage d'aliments de bétail (un centre/groupement) ; vi) la valorisation des produits par la mise en place d'une unité de traitement des peaux et de valorisation du cuir, d'un centre pour la collecte et le traitement de la laine pour les cinq groupements, de 2 projets d'élevage Sardi au profit des femmes et d'une unité de tissage pour femmes organisées en coopératives; et vii) l'appui à la commercialisation des produits par la mise en place d'un espace d'exposition (kiosque) des produits de valorisation du cuir et d'un stand de vente des animaux pour la fête de l'Aid Al Adha.

49. Les **réalisations** par rapport à ces prévisions se présentent comme suit :

50. Pour la constitution des groupements, les cinq conventions de partenariat signées en septembre 2013 avec l'ANOC ont été résiliées en novembre 2014 du fait, d'une part, que les conclusions des prospections effectuées dans les communes rurales cibles du projet ont fait ressortir un noyau de sélection très faible en effectifs ovins, d'où le risque de constitution de groupements non viables (le critère de viabilité des groupements ANOC est de 6000 à 7000 brebis), et d'autre part, du fait d'une erreur sur l'imputation budgétaire de ces conventions. Deux nouvelles conventions de partenariat avec l'ANOC ont donc été signées en janvier 2015 pour le renforcement du groupement Tiwerrare de la commune rurale de Sidi Bedhaj et d'Ouled M'taa et son extension au niveau des communes rurales de Dar Jamaa et de Tizguine, et pour la création d'un groupement au niveau de la commune rurale de LallaTakerkoust et d'Ouzguita.

51. La phase de prospection a touché 240 éleveurs sur les 200 prévus (120%) pour le groupement de Tiwerrare ayant un effectif de 7528 femelles et 217 éleveurs sur les 250 prévus (86%) pour le groupement de Lalla Takerkoust avec un effectif de 9200 femelles. Les réunions de sensibilisation animées par l'ANOC sont au nombre de 10 sur les 13 prévues (77%) au profit de 356 éleveurs et 4 voyages d'études ont été organisés sur les 8 prévus (50%). En outre, 36 journées de formation ont été organisées pour l'appui et l'encadrement des éleveurs.

52. Concernant l'aménagement et l'équipement des bergeries, 13 sur les 42 prévues (31%) ont été identifiées par une équipe de techniciens représentant le SVA et l'ANOC.

53. En matière d'amélioration génétique, 3 marchés ont été engagés pour l'achat de 120 béliers (160 têtes prévues) qui seront distribués au profit des éleveurs des 2 groupements. La période de distribution des béliers s'étale du mois de mars au mois d'avril ; dépassée cette période, il est difficile de trouver des fournisseurs de béliers sur le marché.

54. La construction des 5 centres de stockage d'aliments de bétail (1 centre/groupement) sera révisée, vu que le nombre de groupements est réduit à 2, que les sites de construction ne sont pas encore identifiés et que des réserves sur la faisabilité de l'action ont été émises par le SVA en raison du fait que les aliments composés sont distribués sur le tas et individuellement aux éleveurs, que les conditions de stockage ne sont pas toujours respectées et que le risque d'altération des aliments est élevé.

55. En ce qui concerne la valorisation des peaux, l'étude de faisabilité d'une unité de tannerie a été établie par le spécialiste en production animale de l'assistance technique. Les résultats ont montré que l'unité n'est pas rentable et pourrait avoir des impacts négatifs sur l'environnement. Cette

conclusion a été confirmée par l'étude de faisabilité réalisée par la direction provinciale de l'artisanat et ce, dans le cadre de la convention de partenariat qui la lie au projet.

56. En matière de valorisation de la laine à travers l'installation d'une unité de filature et de tissage, une coopérative féminine a été identifiée (Taghnit). La direction provinciale de l'artisanat procédera à l'expertise de ce projet, à la préparation du cahier des charges et à l'appui pour la commercialisation du produit. Le SVA est chargé de l'installation de l'unité et son équipement ainsi que l'accompagnement de la coopérative.

57. Dans le même contexte de valorisation des produits de la filière ovine, une étude de faisabilité pour la création de deux activités génératrices de revenus (AGR) d'élevage ovin de race Sardi a été réalisée par l'UGP. Ces deux projets consistent à constituer deux coopératives de 15 femmes chacune qui bénéficieront de trente brebis et d'un bélier pour chacune à raison de deux brebis par femme. Les résultats de l'étude ont fait ressortir un revenu de 2500dh/an/femme dans le cas où l'effectif est de 2 brebis par femme et de 6430dh/an/femme avec 5 ou 6 brebis par femme en année de croisière (cinquième année du projet). Une coopérative (Zaouia) a été identifiée et un planning d'intervention est mis en œuvre par l'UGP pour l'installation de ce projet.

58. Il est à signaler que l'appui à la filière ovine relève des attributions des partenaires responsables de l'exécution de cette composante (SVA, UGP, ANOC, direction de l'artisanat, ONCA...). Sa mise en œuvre s'intègre dans une démarche de concertation, de collaboration et de synergie entre ces différents partenaires.

59. Compte tenu de ces constats, l'état d'exécution des activités au niveau de la composante viande ovine est jugé **moyennement satisfaisant**.

60. **Recommandations.** *Au vu des constats qui précèdent, la mission recommande ce qui suit pour l'accélération de la mise en œuvre de la composante :* i) l'ANOC devra identifier très rapidement les éleveurs bénéficiaires (70) du groupement à créer et valider la liste au plus tard à la fin du mois d'avril ; ii) procéder à la collecte des cotisations des futurs adhérents au groupement, condition nécessaire pour la constitution dudit groupement ; iii) la décision de construction de locaux de stockage des aliments de bétail devra être discutée lors de l'assemblée générale constitutive du groupement à créer et en concertation avec les éleveurs adhérents au groupement existant ; iv) analyser les aspects relatifs à la commercialisation des produits dans le cadre de l'étude de faisabilité et se concerter avec les femmes bénéficiaires du projet sur les besoins en formation pour cette thématique ; v) opter pour un effectif de croisière de 5 brebis qui génère un revenu suffisant aux femmes leur permettant l'extension de l'unité et la garantie de sa durabilité et activer la distribution des animaux et des équipements nécessaires ; vi) renforcer le partenariat avec l'ANOC pour la mise en œuvre de la composante, en établissant un planning d'activités, un système de suivi et de reporting réguliers, avec une intervention permanente du zootechnicien de l'AT pour l'accompagnement de toutes les activités de développement de la filière.

61. Les mesures convenues pour améliorer le niveau d'exécution et l'efficacité des actions de développement de la filière viande rouge ovine sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Composante III « Appui au développement de la filière viande rouge ovine »		
1. Identification par l'ANOC des éleveurs bénéficiaires des béliers et validation de la liste.	Mai 2015	ANOC, SVA, UGP
2. Collecte des cotisations des éleveurs et constitution du groupement LallaTakerkoust et Ouzquita	Mai 2015	ANOC
3. Concertation avec les deux groupements sur la construction des locaux et l'identification des sites d'implantation des centres de stockage	Mai 2015	ANOC, Groupements, SVA, UGP
4. Augmentation de l'effectif de brebis à distribuer pour les AGR à 5 brebis par femme et activer la fourniture des équipements nécessaires	Septembre 2015	SVA, UGP, ANOC
5. Analyse des aspects relatifs au marché et à la commercialisation des produits de filature et de tissage dans les études de faisabilité et identification des besoins en formation	Décembre 2015	SVA, UGP, Direct régionale de l'artisanat
6. Renforcement du partenariat pour la mise en œuvre de la composante en établissant un planning d'activités, un système de suivi et de reporting conjoints et réguliers, avec un suivi permanent par le zootechnicien de l'AT.	Mai 2015	SVA, UGP/AT

D. Avancement de l'exécution du Projet

62. **Gestion et coordination du projet** Le projet est exécuté par la Direction Provinciale de l'Agriculture de Marrakech. Le contrôle interne est assuré par l'ADA, la DRA et le Trésorier préfectoral relevant du ministère de l'Economie et des Finances. Le contrôle externe est assuré par l'Inspection Générale des Finances relevant dudit ministère. Les comités de pilotage au niveau régional et provincial se réunissent régulièrement. Une bonne coordination du programme entre services, UGP et partenaires est assurée par le directeur du projet. La gestion des crédits et des marchés est satisfaisante⁹ et l'application informatique « GESTFIDA » installée au démarrage du projet est opérationnelle et a permis de sortir les états financiers du projet. La gestion et la coordination du projet sont donc jugées **satisfaisantes**.

63. **Concordance entre les prévisions du PTBA et les réalisations du Projet.** Le taux d'exécution du projet par rapport aux prévisions du PTBA 2014 varie entre 30 et 145% si l'on exclut les formations à l'aval des filières et les actions concernant la filière ovine (tributaires de la mise en œuvre de la convention avec l'ANOC), qui n'ont pas pu être réalisées (voir appendice 5). Globalement, il est en moyenne de 70%. Pour les 3 premiers mois de 2015, il est estimé à 30% par rapport aux prévisions du PTBA 2015. La concordance entre les prévisions du PTBA et les réalisations du Projet est donc jugée **moyennement satisfaisante**.

Assistance technique.

64. Si les profils de postes pour l'amont des filières ont été conformes aux termes de référence établis dans le rapport de conception du projet et la sélection opérée selon les procédures de recrutement en vigueur, la présence permanente sur le terrain des techniciens arboricoles de l'assistance technique (AT) pour l'accompagnement des agriculteurs et des équipes-métiers comme prévu par le projet fait défaut faute de véhicules qui devaient être mis à leur disposition en permanence. La tâche d'accompagnement des agriculteurs ne peut être réalisée que si cette contrainte est levée, sinon, l'objectif d'amélioration de la production à l'amont tant en quantité qu'en qualité ne sera pas atteint. A l'aval, l'AT a été renforcée par un ingénieur spécialisé en industries agricoles et alimentaires, ce qui a permis une amélioration dans les activités engagées à l'aval des filières.

65. Par ailleurs, la mise en œuvre du projet est basée essentiellement sur l'organisation des bénéficiaires en coopératives de premier niveau et organisations de deuxième niveau fonctionnelles, et nécessite donc un travail continu de sensibilisation, de formation et d'animation devant être accompli par un sociologue ou équivalent, exerçant de façon permanente au sein de l'UGP. Or, avec le départ de deux sociologues de la DPA et le changement fréquent du sociologue engagé dans le cadre du marché d'assistance technique, ce travail a été fortement perturbé.

66. Les mesures convenues ainsi que les échéances et les responsabilités arrêtées pour améliorer les performances de l'assistance technique sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
1. Mettre les moyens de déplacement nécessaires à la disposition de l'A.T conformément aux exigences du projet	Juin 2015	MAPM, DRA, DPA
2. Elaborer un avenant au contrat de l'AT pour allonger la durée de mobilisation de l'ingénieur en agro-alimentaire et de l'ingénieur spécialisé en développement/vulgarisation qui doit être mobilisé de façon permanente	Mai 2015	DPA, SMOP, UGP
3. Faire établir par l'AT des fiches de visites aux agriculteurs dont un exemplaire devra être remis à ces derniers	Mai 2015, puis continu	UGP/AT
4. Procéder à des évaluations périodiques des performances de l'AT.	Mai 2015, puis chaque mois	DPA/SMOP SVA et chef de l'UGP

67. **Suivi-évaluation. Constat:** Le projet a mis en place un système de suivi-évaluation adapté aux caractéristiques d'un projet de développement des filières¹⁰. Les indicateurs de premier niveau sont disponibles. La mission de supervision de 2014 avait recommandé d'établir une matrice des indicateurs de 2^{ème} niveau ainsi qu'une matrice des responsabilités pour la collecte des données

⁹ Voir section E sur les aspects fiduciaires,

¹⁰ Les indicateurs avaient été établis lors de la mission d'appui d'octobre 2013.

nécessaires pour renseigner ces indicateurs. La matrice des indicateurs a été établie mais celle des responsabilités pour la collecte des données ne l'a pas encore été. Les fiches d'enquête pour la collecte de ces données sont en cours d'élaboration. En outre, une situation de référence avait été établie lors d'une mission du FIDA début 2015. L'appréciation par la mission du système de suivi-évaluation est donc **moyennement satisfaisante**.

68. **Recommandations.** Les mesures convenues ainsi que les échéances et responsables de leur mise en œuvre pour améliorer le suivi-évaluation du projet sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
1. Etablir une matrice des responsabilités entre les différents services et avec les institutions partenaires du projet pour organiser la collecte des données de 2 ^{ème} niveau pour chaque filière de production	Mai 2015	UGP(SE), SMOP, SVA
2. Démarrer la collecte des données pour les indicateurs de 2 ^{ème} niveau SYGRI et d'effets par filière, en vue de la revue à mi-parcours	Juin 2015	UGP(SE), SMOP, SVA
3. Engager une enquête de satisfaction des bénéficiaires	Juillet 2015	UGP/AT
4. Organiser des échanges en matière de suivi-évaluation avec le PDFAZMT	Juin 2015	DPA, UGP(SE)

Ciblage des bénéficiaires

69. **Constat.** La mission a noté que les critères de ciblage des bénéficiaires des actions de développement des filières sont bien respectés. En effet, les bénéficiaires des actions de développement de la filière pommier ont moins de 0,5 ha, ceux de la filière olivier ont moins de 1 ha et ceux de la filière ovine possèdent moins de 40 têtes d'ovins. Par contre, le ciblage des membres des équipes-métiers a été insuffisamment réfléchi dans la mesure où : i) certaines équipes ne comportent pas les profils techniques requis et n'ont pas respecté les critères proposés dans le rapport de conception du projet (celui-ci prévoit cette activité pour les jeunes ruraux hommes et femmes sans terre et d'un niveau scolaire et technique adéquat) ; ii) certaines équipes ne comportent que des femmes incapables de réaliser des prestations physiques comme la taille.

70. Concernant l'organisation professionnelle des agriculteurs, on relève que le nombre d'adhérents est faible dans certaines OPA comme celles de l'olivier de Oulad M'taâ et de Sidi Bedhaj; On relève également des faiblesses et lacunes pour certaines associations et coopératives en matière de gestion et de plans d'action, dans la mesure où elles ne disposent ni de documents de suivi des activités, ni de plan d'action sur le moyen terme. L'appréciation sur l'efficacité du ciblage est donc **moyennement satisfaisante**.

71. **Recommandations.** En ce qui concerne le ciblage, la mission recommande : i) d'intégrer des jeunes hommes dans l'équipe-métier féminine pour les travaux de taille ; ii) d'y intégrer également des femmes jeunes ayant un niveau d'instruction suffisant pour les prestations de fertilisation et de traitement phytosanitaire ; iii) d'identifier des jeunes sans terre pour les intégrer dans les équipes ; iv) d'organiser la formation sur le ciblage au profit de tous les cadres et techniciens impliqués dans la mise en œuvre du projet ; v) d'inciter les coopératives au nombre d'adhérents faible à s'ouvrir sur de nouvelles adhésions ; et vi) d'établir avec l'ODCO un programme de formation des coopératives en matière de gestion administrative et financière, de tenue de la documentation et de planification de leurs interventions.

Intégration des femmes et aspect genre

72. **Constats.** L'équipe du projet a veillé à intégrer les aspects de genre dans les actions réalisées. Le sociologue de l'UGP avait établi une démarche d'appui au genre qui se résume dans les étapes suivantes : i) analyser la question du genre et identifier les actions à entreprendre ; ii) mettre en place des indicateurs de suivi du genre ; iii) veiller à la réalisation des actions orientées vers le genre ; iv) intégrer cette démarche de façon transversale dans les trois composantes ; et v) charger un(e) responsable du suivi de cette démarche.

73. A l'amont des filières, l'aspect genre a été pris en compte dans la constitution des équipes-métier, avec une équipe féminine, mais les critères de choix des femmes concernées n'ont pas été

adéquats. A l'aval, l'approche genre a également été prise en considération. Ainsi, sur les sept coopératives identifiées, deux sont féminines et deux sont mixtes. En outre, le projet appuie les femmes et les jeunes pour créer des PMER liées aux trois filières retenues et ciblera 500 femmes et 390 jeunes. Toutefois, les formations effectuées dans la filière pomme n'ont ciblé que les hommes alors que les femmes pourraient jouer un rôle important dans la conduite de la culture, notamment pour l'une des pratiques les plus déterminantes pour le calibre des fruits, à savoir, l'éclaircissage.. L'appréciation sur la prise en compte de l'intégration de la femme dans les activités du projet est **moyennement satisfaisante**.

74. *La mission recommande* : Les mesures convenues pour améliorer les aspects relatifs au ciblage, à l'équité hommes femmes et au genre sont données dans le tableau ci-après.

Mesures convenues	Echéance	Responsabilité
Ciblage et équité genre		
1. Intégrer des jeunes hommes dans l'équipe-métier féminine pour les travaux de taille	Juillet 2015	UGP
2. Y intégrer également des femmes jeunes ayant un niveau d'instruction suffisant pour les prestations de fertilisation et de traitement phytosanitaire	Juillet 2015	UGP
3. Identifier des jeunes sans terre pour les intégrer dans les équipes	Octobre 2015	UGP
4. Organiser la formation sur le ciblage au profit de tous les cadres et techniciens impliqués dans la mise en œuvre du projet	Mai 2015	UGP
5. Inciter les coopératives au nombre d'adhérents faible à s'ouvrir sur de nouvelles adhésions	Septembre 2015	UGP
6. Etablir avec l'ODCO un programme de formation des coopératives	Juin 2015	UGP
7. Dispenser une formation pratique sur le genre à tous les cadres et techniciens impliqués dans la mise en œuvre du projet.	Mai 2015	UGP
8. Augmenter le nombre de femmes ciblées par le projet à travers la création de PMER	Décembre 2015	UGP
9. Assurer la formation des femmes dans le domaine de la pomiculture	Juin 2015	UGP

75. **Gestion des savoirs et des innovations.** Le projet introduit des innovations majeures et génère des connaissances à tous les niveaux de développement des filières, avec la mise en place d'une assistance technique compétente aux profils diversifiés (à l'amont et à l'aval), la constitution d'équipes-métiers très actives, l'introduction des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène et la labellisation de certains produits du terroir¹¹. A ce niveau, l'appréciation de la mission est **satisfaisante**. Toutefois, ces innovations et connaissances devraient faire l'objet d'une large diffusion non seulement dans la zone du projet, mais également dans les autres zones similaires. Or, peu d'actions sont engagées dans le cadre de la diffusion de ce savoir et de la communication (notamment médiatique) autour de ces acquis.

76. **Recommandation.** Afin d'assurer une large diffusion aux savoirs et innovations générés par la mise en œuvre du projet, la mission recommande d'élaborer une stratégie de communication ainsi qu'un plan d'action pour la gestion de ces connaissances, concrétisés par la création d'un site web régulièrement alimenté, la publication d'articles dans la presse et la réalisation de vidéos sur le projet et sur ses "success stories".

77. **Partenariat.** Un travail considérable a été mené par l'UGP pour développer des partenariats dans la mise en œuvre et l'exécution du projet. Au total, 41 conventions ont été établies avec des organisations professionnelles et des organismes publics et privés. Ces conventions se répartissent comme suit : 12 avec les équipes-métiers, 10 avec des organisations professionnelles d'agriculteurs et 19 avec des institutions publiques ou privées pour l'accompagnement du projet dans ses diverses activités. Parmi ces conventions, 31 ont été signées.

78. En plus des conventions de partenariat déjà établies (voir mission de supervision de 2014), l'UGP a établi des conventions : i) avec la Chambre régionale d'agriculture pour la sensibilisation et la formation des agriculteurs ainsi que la participation des promoteurs d'AGR à des foires ; ii) avec l'ANAPEC pour l'appui aux projets de valorisation des productions ; iii) avec la délégation de l'artisanat pour l'appui aux activités de valorisation des sous-produits de l'élevage ovin (travail de la laine) ; iv) avec l'INRA pour la labellisation de certains produits ; v) avec l'ANARBOM pour l'assistance à l'UGP dans l'établissement des listes des bénéficiaires, l'assurance de l'éligibilité des bénéficiaires et de leurs OPA et de leur participation effective dans les différentes actions du Projet. Par ailleurs, une convention avec l'ONCA est en cours de finalisation en matière d'appui-conseil de

¹¹ Voir appendice 7.

proximité aux bénéficiaires et de conduite des champs-écoles. D'ores et déjà, la collaboration UGP/Direction régionale de l'ONCA a été entamée à travers l'association de l'A.T du Projet à l'utilisation des FFS pommier de Talat N'Yacoub et d'Asni comme plateformes de démonstration et d'application des itinéraires techniques prévus dans l'accompagnement des agriculteurs et des équipes-métiers.

79. L'état d'avancement de l'exécution de ce volet est **satisfaisant**.

80. **Recommandations.** Les mesures convenues en matière de gestion des savoirs et de partenariat sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Mesure convenue	Echéance	Responsables
Gestion des savoirs		
Elaborer une stratégie de communication ainsi qu'un plan d'action autour des réalisations et innovations du projet, devant être concrétisés par la création d'un site web régulièrement alimenté, la publication d'articles dans la presse et la réalisation de vidéos sur le projet et ses success stories.	Septembre 2015	DRA, DPA, UGP
Partenariat		
1. Etablir un plan d'action, un chronogramme de réalisation et des indicateurs de suivi de la performance pour chaque convention	Juillet 2015	DPA, UGP, partenaires
2. Elargir le champ d'action de la collaboration avec la direction régionale de l'ONCA à d'autres FFS dans les zones oléicoles et d'autres zones pomicoles.	Mai 2015	UGP, Direction régionale de l'ONCA

E. Aspects fiduciaires

81. **Décaissements par bailleur.** A la date de la mission, le taux de décaissement est de 10,34% sur le prêt FIDA et le taux d'émission sur la contrepartie du gouvernement, non inclus la contribution de l'ANOC, est de 6,44%, soit un taux global de décaissement de 9,3% du coût total du projet.

82. **Décaissements sur le prêt et le don FIDA.** A la date de la mission, les décaissements réels sur le prêt ont atteint 5,28 millions de dirhams (MDH), soit un taux de 10,34%. Aucun décaissement n'a encore été effectué sur le don dans la mesure où les montants concernés serviront à la confection de kiosques pour l'exposition des produits qui ne pourra intervenir qu'après la mise en fonctionnement des unités de valorisation. Le taux de décaissement reste faible en raison du retard enregistré en matière de construction des unités de valorisation et de travaux de PMH. **Il est par conséquent jugé non satisfaisant.** Toutefois, et en tenant compte des émissions effectuées (6,31 MDH), le taux de décaissement sera porté à 12,36% à court terme. Par rapport au plan de passation des marchés du PTBA de 2015, le montant qui reste à payer est d'environ 14 MDH, ce qui portera probablement le taux de décaissement à 39% au 2^{ème} semestre 2016.

83. **Recommandation.** Afin d'améliorer le taux de décaissement sur le prêt, la mission recommande d'activer les réalisations physiques du projet et le règlement à temps des décomptes des marchés.

84. **Contrepartie du gouvernement.** Le financement de la contrepartie du gouvernement a été de 1,19 MDH sur les 18,55 MDH prévus pour les exercices 2012-2014, soit 6,44%. Les crédits engagés représentent 20,9% de cette contribution. En l'absence de crédits délégués pour le fonctionnement du projet (véhicules, carburants, déplacements) seules les taxes sont comptabilisées dans la contrepartie du gouvernement. L'état d'exécution de la contribution du gouvernement est par conséquent considéré comme **moyennement insatisfaisant**.

85. **Contribution des bénéficiaires.** Cette contribution est estimée à 0,96 MDH selon le rapport de conception, ce qui représente 1,3% du coût total du projet. A la date de la mission, la participation des bénéficiaires est estimée à 18,8% (0,18 MDH) et a concerné l'appui au développement de la filière pomme (participation aux travaux de plantation).

86. **Décaissements par catégorie sur le prêt FIDA**¹². Les décaissements par catégorie de dépenses sur le prêt FIDA, conformément à l'annexe 2 de l'accord de financement, concernent la catégorie 1 (aménagement et travaux) avec 12,8%, la catégorie 3 (équipements et matériel) avec 1%, la catégorie 4 (formation, animation et études) avec 32% et la catégorie 5 (appui et assistance technique) avec 12,7%.

¹² Source : FIDA, mars 2015

87. **Décaissements par composante**¹³. Le montant à décaisser sur le prêt FIDA (6,31MDH) est décliné par composante comme suit : composante I (filière olive) :11,7%, composante II (filière pomme) :17,1%, composante III (filière ovine): 5,9% et composante IV (coordination-gestion) : 4,9%.

88. **Concordance des allocations budgétaires avec les PTBA.** Le tableau ci-après résume les montants alloués par l'Etat par rapport aux montants demandés par le projet (en MDH)

Montants des crédits	2012	2013	2014	2015
1. Demandés par le projet	19,49	41,2	17,66	19,17
- sur crédits de paiements	6,02	14,99	9,74	7,45
- sur crédits d'engagement	13,47	26,21	7,9	11,71
2. Alloués par l'Etat	18,10	20,72	12,94	6,10
- sur crédits de paiements	5,24	9,20	6,53	4,00
- sur crédits d'engagement	12,86	11,51	6,41	2,09
- Alloués/demandés	93%	50%	73%	32%
- sur crédits de paiements	87%	62%	67%	54%
- sur crédits d'engagement	95%	44%	81%	18%

89. Il en ressort que le pourcentage des montants alloués par l'Etat (crédits de paiement et crédits d'engagement) par rapport aux montants demandés par le projet a baissé de 93% en 2012 à 32% en 2015. La cohérence entre les crédits demandés dans le cadre des PTBA et les crédits alloués au projet est donc jugée **moyennement insatisfaisante**. **Recommandation.** *La mission recommande donc à ce que les montants alloués soient alignés sur les montants demandés dans le cadre des PTBA.*

90. **Récapitulation de la situation financière du projet.** La synthèse des principaux indicateurs financiers du projet est retracée dans le tableau suivant (en MDH) :

Montants des crédits	2012	2013	2014	2015
1. Demandés par le projet (PTBA)	19,49	41,20	17,66	19,174
2. Alloués par l'Etat	18,10	20,72	12,94	6,10
3. Engagés par l'UGP	6,06	17,72	12,19	5,59
4. Payés par le trésor	0	1,96	5,31	0,22
- Alloués/demandés	93%	50%	73%	32%
- Engagés/alloués	33%	86%	94%	92%
- Payés/engagés (sur crédits de paiements)	0%	21%	89%	6%

91. **Etats certifiés de dépenses.** La revue par la mission des états certifiés de dépenses confirme la bonne tenue de ces derniers. Toutes les pièces justificatives sont disponibles.

92. **Demandes de retrait de fonds en instance.** Une demande de retrait de fonds (DRF n° 4) est en cours de préparation pour un montant de 1,1 MDH et concerne des marchés d'assistance technique (catégorie 5), de formation et études (catégorie 4), d'achat de matériel de récolte pour olivier (catégorie 3) et de plantation de pommier (catégorie 1).

93. **Dispositions de l'accord de financement.** Les dispositions de l'accord de financement sont respectées. Toutefois, le rapport d'activité du 2^{ème} semestre 2014 n'a pas été élaboré. *La mission recommande de transmettre régulièrement ce rapport au FIDA.* A ce niveau, le degré de mise en œuvre est **satisfaisant**.

94. **Passation des marchés.** L'UGP a engagé 42 contrats pour un montant total de 24,13 MDH, dont 26 marchés, 13 bons de commande et 3 conventions. La mission a passé en revue un échantillon de marchés et de contrats et a constaté la bonne maîtrise par le personnel en charge du service de passation des marchés des procédures aussi bien nationales que du FIDA et relevé la conformité des dossiers passés en revue par rapport aux exigences de la réglementation. Compte tenu de ce qui précède, la conformité de la passation des marchés par rapport aux procédures nationales et du FIDA est jugée **satisfaisante**.

95. **Gestion des contrats.** Les paiements effectués sont en conformité avec l'état d'avancement physique et financier et les modalités de paiement stipulées dans les contrats sont respectées.

¹³ Source : UGP, mars 2015

96. **Registre des contrats.** Les registres de gestion, notamment des contrats, conventions et bons de commande, sont tenus et à jour et sont conformes au modèle du FIDA. Tous les documents et toutes les informations sur ces contrats sont disponibles. **Archivage.** L'archivage des dossiers est bien fait et leur consultation peut être faite à tout moment.

97. **Audit des comptes.** La mission a relevé que l'audit des comptes du projet pour l'exercice 2013 n'a pas été réalisé malgré les demandes formulées par la direction du projet à l'IGF via le MAPM et le MEF pour engager cet audit. Cependant, et dans la mesure où aucun décaissement n'a été effectué en 2013 et que la première DRF n'a été payée qu'en mars 2014, et étant donné qu'il n'y a pas eu d'avance (car pas de compte spécial), il est parfaitement acceptable pour le FIDA que l'audit soit reporté à 2014. Jusqu'à présent, le projet n'a pas encore engagé d'action pour inviter l'IGF (via le MAPM) à dépêcher la mission d'audit.

98. **Recommandation.** La mission recommande que le MAPM saisisse le plus tôt possible le MEF pour que l'IGF réalise l'audit des deux exercices (2013 et 2014) le plus rapidement possible et que le rapport d'audit soit transmis au FIDA avant le 30 juin 2015. En définitive, les mesures convenues en matière fiduciaire avec les délais et les responsabilités conjointement fixés pour la mise en œuvre de ces mesures sont récapitulées dans le tableau suivant.

Mesures convenues	Echéance	Responsables
Aspects fiduciaires		
1. Activer les réalisations physiques du projet et le règlement à temps des décomptes des marchés afin d'améliorer le taux de décaissement.	Mai 2015 puis continu	UGP, Trésor
2. Aligner les montants alloués sur les montants demandés dans le PTBA	Juin 2015	MAPM,MEF
3. Transmettre régulièrement le rapport d'activités semestriel au FIDA	Juillet 2015	UGP
4. Engager l'audit par l'IGF du projet et en transmettre le rapport dans les délais requis	30 juin 2015	MEF (DB,IGF)

F. Durabilité

99. **Durabilité institutionnelle.** Il faut tout d'abord souligner que le projet s'inscrit dans le cadre des stratégies du gouvernement sur le long terme en matière de lutte contre la pauvreté, de développement agricole et rural, notamment dans les zones de montagne, et de renforcement des capacités des agriculteurs (Initiative nationale de développement humain, Plan Maroc vert- pilier II, stratégie de développement rural et stratégie de conseil agricole). Ce qui implique, d'une part, que des synergies et convergences d'action entre les institutions chargées de la mise en œuvre de ces stratégies et le projet sont constamment recherchées, et d'autre part, que la continuité des interventions sera assurée par ces structures, au-delà de la période d'exécution du projet. En outre, le projet est fondé sur l'organisation systématique des bénéficiaires en associations, groupements et coopératives, légalement constituées et officiellement agréées, pour mettre en œuvre les activités. Ces institutions bénéficient de programmes consistants pour le renforcement de leurs capacités en organisation, gestion et conduite des opérations. Ces deux facteurs favoriseront la durabilité institutionnelle des réalisations du projet.

100. **Durabilité sociale (autonomisation).** L'organisation systématique des bénéficiaires des activités du projet en associations, groupements et coopératives pour accompagner la mise en œuvre du projet et prendre en charge la gestion des réalisations, constituent des gages de durabilité des investissements engagés par le projet. Les unités de valorisation qui seront gérées sous forme coopérative sont également un gage de durabilité pour la transformation et le conditionnement des produits des filières. La création des AUEA et le renforcement de leurs capacités sont de nature à garantir la prise en charge de la gestion des périmètres aménagés. En ce qui concerne l'élevage, les expériences menées dans le pays dans la constitution des groupements de petits éleveurs avec l'appui de l'ANOC ont démontré leur pertinence et leur importance dans l'organisation du secteur. On note toutefois que les organisations de producteurs restent encore fragiles et qu'elles nécessitent encore du renforcement de capacités dans les domaines de la gestion.

101. **Durabilité économique et financière.** Les actions prévues par le projet en termes d'investissements physiques, de formation et d'accompagnement pour le développement des filières appuyées, à l'amont et à l'aval, auront pour résultat une amélioration consistante et durable des revenus des bénéficiaires. De plus, les mécanismes de financement des petits agriculteurs et de leurs coopératives, mis en place par le MAPM et le Crédit agricole du Maroc, par le biais d'une institution financière dédiée à ces catégories d'acteurs économiques (la société financière de développement

agricole, plus connue sous son nom commercial de Tamwil al Fallah), pour le financement de leurs investissements propres au niveau de leurs exploitations et des unités de valorisation, constitue un gage de durabilité économique et financière. Toutefois, et afin d'élargir l'accès au financement des agriculteurs, un effort de coordination devra être entrepris entre la direction du projet et la représentation provinciale de ladite institution pour identifier les besoins et aider les agriculteurs et les coopératives à présenter des demandes de financement pour des projets viables.

102. **Durabilité technique.** La qualité technique des réalisations effectuées dans le cadre du projet, la mise en place des équipes-métiers pour la fourniture de prestations techniques aux agriculteurs, ainsi que le renforcement des structures de conseil agricole de proximité constituent des gages de durabilité technique de ces investissements.

103. **Durabilité environnementale.** La mise en œuvre du projet prend en ligne de compte les impératifs de préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Ainsi, la réalisation des aménagements hydro-agricoles, l'amélioration des techniques d'irrigation, le renforcement des capacités des AUEA, contribuent à améliorer la gestion rationnelle de l'eau et à préserver les ressources hydriques. Les nouvelles plantations contribuent à mieux fixer le sol et donc à lutter contre l'érosion. La réhabilitation des vergers, en développant les bonnes pratiques de conduite des vergers (fertilisation organique et minérale raisonnée, utilisation rationnelle des produits phytosanitaires) sont de nature à limiter les impacts environnementaux. La conception et la mise à niveau de certaines unités de valorisation respectent les impératifs environnementaux (bassins en béton de collecte des margines et des grignons prévus et utilisation du grignon séché comme source d'énergie en remplacement du bois).

104. **Participation des bénéficiaires.** Compte tenu de l'état d'avancement du projet, la mission a constaté que la participation des bénéficiaires se limite aux activités à l'amont. Ainsi, si pour les filières végétales on constate une bonne participation des bénéficiaires à l'amont (traduite par leur participation à la plantation et les résultats encourageants en matière d'adoption des itinéraires techniques conseillés), cette participation reste limitée à l'aval et pour les activités d'aménagement, dans la mesure où les investissements nécessaires ne sont pas encore engagés. On note toutefois la mise à disposition des terrains nécessaires aux unités de valorisation. En conséquence, la mission juge cette participation **moyennement satisfaisante**.

105. **Qualité des prestataires de services.** Les réunions tenues et les entretiens effectués avec un certain nombre de partenaires et de prestataires de services ont montré un fort engagement des différents partenaires du projet, ainsi qu'une bonne adaptabilité des prestataires de services par rapport aux prescriptions de la direction du projet et de l'assistance technique, notamment en ce qui concerne les plantations. La mission a en particulier relevé les bonnes prestations des équipes-métiers. La mission a donc jugé cette adaptabilité comme **satisfaisante**.

106. **Potentialités de reproduction à une plus grande échelle.** Comme rappelé dans ce qui précède (paragraphe 113), le Projet s'inscrit dans les quatre stratégies principales du MAPM (INDH, PMV, pilier II, stratégie de développement des zones de montagne et stratégie de conseil agricole). L'ensemble des actions qui sont engagées ou qui le seront dans un proche avenir, sont de nature à réaliser les objectifs recherchés en matière de développement des zones de montagne, dans la mesure où elles sont caractérisées par leur diversité, leur complémentarité, la recherche de synergies de financement entre différents opérateurs de développement et la combinaison d'une approche de développement de filières (notamment à l'aval de la production) et d'une approche intégrant des activités d'aménagement prenant en compte l'impératif de gestion rationnelle des ressources hydriques. Ces caractéristiques en font un projet susceptible d'être largement reproduit dans d'autres zones similaires. La mission juge donc le potentiel de reproduction et d'élargissement comme **satisfaisant**.

107. En définitive, l'appréciation des effets de la mise en œuvre du projet sur la durabilité tenant compte de l'ensemble des paramètres ci-dessus décrits, est **moyennement satisfaisante**.

108. **Désengagement du programme.** L'élaboration d'une stratégie de désengagement n'étant prévue que pendant la troisième phase du projet, celle-ci n'a pas encore été établie. La mission recommande de commencer à la préparer pour la présenter à la revue à mi-parcours. Toutefois, on peut considérer que les activités menées jusqu'à présent sont de nature à faciliter ce désengagement du Projet. Ainsi, la création et le renforcement des capacités des associations, groupements et coopératives, ainsi que l'appui des partenaires pour leur accompagnement sont de nature à garantir une prise en charge par les bénéficiaires du développement des filières concernées après la phase

d'investissement. Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie à long terme de développement agricole et rural du Maroc et dans le cadre de la stratégie de conseil agricole, ce qui constitue un gage de pérennisation post-projet (voir ci-dessus, section durabilité). A ce stade de la mise en œuvre du programme, le degré d'exécution est **moyennement satisfaisant**.

G. Impacts

109. Les actions engagées par le projet pour le développement des filières agricoles à l'amont et à l'aval ainsi que les actions transverses auront des impacts directs sur les conditions et les niveaux de vie des populations ciblées. Il est trop tôt pour mesurer ces impacts, mais on peut d'ores et déjà constater un certain nombre de résultats : i) une demande croissante formulée par les populations pour certaines actions (PMH, plantations) ; ii) une dynamique d'organisation des agriculteurs en coopératives et GIE ; iii) des taux d'adoption par les agriculteurs des itinéraires techniques vulgarisés honorables et encourageants, et ce grâce au travail accompli par l'assistance technique et les équipes-métiers.

H. Conclusion

110. Le projet, qui en est à sa troisième année de mise en œuvre, est caractérisé par des réalisations satisfaisantes à l'amont des trois filières concernées. Toutefois, il connaît un retard en matière de travaux de PMH et de valorisation des produits des filières. Sur le plan de la gestion et de la coordination, l'équipe du projet et l'assistance technique déploient des efforts louables mais sont limités par une insuffisance manifeste en moyens, notamment en moyens de déplacement absolument nécessaires compte tenu de la diversité des activités, de l'étendue et des caractéristiques de la zone d'intervention. Par ailleurs, le projet est pénalisé par une allocation budgétaire insuffisante (entre 73 et 32% des besoins en crédits de paiement et d'engagement lors des deux dernières années) et connaît un important retard en matière de décaissements, dont le taux par rapport au montant du financement FIDA, n'est que de 10,34%.

111. Afin de garantir la réalisation des objectifs du projet, le FIDA et la partie marocaine sont d'accord sur les mesures convenues, les échéances et les responsabilités de mise en œuvre, telles qu'elles sont fixées dans les tableaux récapitulatifs des recommandations figurant dans le présent rapport, notamment pour les mesures prioritaires suivantes:

- Accélérer le rythme des réalisations physiques afin d'améliorer le taux de décaissement et transmettre les demandes de remboursement de fonds au FIDA dans les délais en assurant un suivi conjoint avec la direction du budget de l'avancement des décaissements; **échéance : mai 2015, puis continu ;**
- Valider les résultats des études de faisabilité de certaines unités de valorisation et engager la construction de ces unités au 4^{ème} trimestre de 2015; **échéance : septembre 2015 ;**
- Veiller à ce que les études de PMH soient achevées dans les délais contractuels prévus dans le marché pour pouvoir engager les travaux d'aménagement vers la fin de 2015;
- Accélérer la mise en œuvre de la convention de partenariat avec l'ANOC; **échéance : mai 2015 ;**
 - Allouer au projet les ressources budgétaires établies dans les PTBA et le doter des moyens matériels nécessaires ; **échéance : juin 2015 ;**
 - Inviter l'IGF à procéder à l'audit du projet et veiller à ce que le rapport d'audit soit transmis au FIDA avant le 30 juin 2015 ;
 - Etablir un avenant au marché d'assistance technique pour la mobilisation des profils requis, notamment d'un ingénieur en vulgarisation/développement rural à titre permanent; **échéance : mai 2015 ;**
 - Identifier des membres supplémentaires à profils adéquats pour combler les déficiences de certaines équipes-métiers (niveau scolaire élémentaire inadéquat pour certains types de services, équipe à 100% féminine inadéquate pour la réalisation de certaines prestations) ; **échéance : mai 2015 ;**
 - Engager des enquêtes pour la collecte des indicateurs de résultats (effets et impacts) des activités réalisées par le projet; **échéance : juin 2015 ;**

- Etablir un plan d'action pour la gestion des savoirs générés par le projet et une stratégie de communication autour de ses résultats ; **échéance : septembre 2015 ;**
 - Organiser des visites d'échanges et des ateliers de réflexion avec l'UGP du programme de développement des filières agricoles dans les zones de montagne de la province de Taza. **échéance : juin 2015, puis périodiquement.**
112. La revue à mi-parcours étant prévue vers fin 2015-début 2016, l'UGP devra dès à présent : i) collecter toutes les données nécessaires pour évaluer les indicateurs de résultats (effets et impacts) du projet pour les activités engagées ; ii) approfondir la réflexion sur la base des résultats des études de faisabilité finalisées, des expériences, des résultats acquis et des recommandations des missions de supervision pour, le cas échéant, procéder à d'éventuels réaménagements dans la programmation des activités et aux réallocations de fonds nécessaires ; et iii) élaborer une stratégie de désengagement du projet.
113. Le FIDA et le Gouvernement du Royaume du Maroc approuvent les conclusions de la mission de supervision.

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes

Faits essentiels

Pays	Maroc	No. du projet	1526	No. du prêt/don DSF	861
Projet	Agricultural Value Chain Development Project in the Mountain Zones of Al-Haouz Province			Prêt/don DSF suppl.	
Date de mise à jour	10/03/2015				
Institution responsable de la supervision	IFAD/IFAD				
Nbre de supervisions	2	Nbre de missions avancement de l'exécution/suivi	2		
Dernière supervision	20/05/2014	Dernière mission avancement de l'exécution/suivi	13/12/2013		

					Millions USD	Taux de décaissement (%)
Approbation	13/12/2011			Coût total	9.13	
Accord	21/02/2012	Délai d'entrée en vigueur	9.4	FIDA Total	6.54	
Entrée en vigueur	21/09/2012	Valeur PAR	-----	Prêt du FIDA	6.40	10,34
Premier décaissement	20/03/2014			Don DSF		
Examen à mi-parcours		Dernier amendement		Don FIDA	0.14	0
Achèvement initial	30/09/2017	Dernier audit		Financement national total	2.59	
Achèvement	30/09/2017			Bénéficiaires	0.12	18,8
Clôture initiale	31/03/2018			Gouvernement (National)	2.32	6,44
Clôture	31/03/2018			Other Domestic	0.16	0
Nbre de prolongations	0			Cofinancement total externe		

Notes concernant l'exécution du projet

B.1 Aspects fiduciaires	Précédente	Actuelle	B.2 État d'avancement de l'exécution du projet	Précédente	Actuelle
1. Qualité de la gestion financière	5	5	1. Qualité de la gestion du projet	5	5
2. Acceptabilité du taux de décaissement	1	2	2. Exécution du S&E	5	4
3. Fonds de contrepartie	4	3	3. Cohérence entre le PTBA et l'exécution	4	4
4. Conformité à l'accord de financement	5	5	4. Prise en compte de l'équité hommes-femmes	4	4
5. Conformité aux règles de passation des marchés	5	5	5. Lutte contre la pauvreté	4	4
6. Qualité et ponctualité des audits	4	4	6. Efficacité du ciblage	4	4
			7. Innovation et leçons apprises	5	5
			8. Prise en compte du climat et de l'environnement	5	5

B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précédente	Actuelle
1. Appui au développement de la filière olives	4	4	1. Renforcement des institutions (organisations, etc.)	4	5
2. Appui au développement de la filière pommes	4	4	2. Autonomisation	4	4
3. Appui au développement de la filière viande ovine	4	4	3. Qualité de la participation des bénéficiaires	4	4
4. Organisation, coordination et gestion	4	5	4. Adaptabilité des prestataires de services	5	5
			5. Stratégie de désengagement (préparation et qualité)	4	4
			6. Possibilité de réplication à plus grande échelle	4	5

B.5 Justification des notes

Les composantes d'appui au développement des filières olive, pomme et viande ovine ont connu un avancement satisfaisant en amont mais connaissent des retards en aval. A l'exception des décaissements, qui restent insatisfaisants, la gestion financière est satisfaisante et le suivi-évaluation est moyennement satisfaisant. Les procédures de passation de marchés sont respectées et les conditions de l'accord de financement ont été mises en œuvre. Le ciblage est conforme aux critères établis dans le rapport de conception sauf pour les équipes-métiers. L'équité hommes-femmes est prise en compte dans le projet. Les actions de développement des trois filières aussi bien à l'amont qu'à l'aval, prennent en compte la problématique de l'environnement et les aménagements de PMH contribuent à l'économie de l'eau et augmentent la résilience des populations face à la sécheresse.

Évaluation globale et profil de risque

	Précédente	Actuelle
C.1 Actifs physiques/financiers	4	4
C.2 Sécurité alimentaire	4	4
C.3 Qualité de l'amélioration des actifs naturels et de la résilience climatique	4	4
C.4 Avancement global de l'exécution (Sections B1 et B2)	4	4

Justification des notes sur l'avancement global de l'exécution

Globalement, le niveau d'exécution est satisfaisant pour les activités en amont des filières mais reste encore moyennement satisfaisant en aval dans la mesure où il est subordonné à la validation des études de faisabilité technico-économique des unités de valorisation. Le volet PMH est au stade des études. Le travail de prospection et d'identification des éleveurs pour la constitution des groupements est réalisé avec l'ANOC. Au niveau de la coordination, l'UGP est opérationnelle, les comités de pilotage se réunissent. Le système de suivi-évaluation est en place, les indicateurs SYGRI de 1er niveau sont disponibles, ceux du 2^{ème} niveau sont au stade d'élaboration des fiches d'enquête. Le développement du partenariat est satisfaisant.

C.5 Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B 3 et B4)	4	4
---	---	---

Justification des notes sur les objectifs de développement

La probabilité de réalisation des objectifs de développement du projet est garantie en raison de la conjonction de plusieurs facteurs favorables : l'engagement de la direction du projet, laquelle est appuyée par une assistance technique de bon niveau et sur toute la durée du projet, l'engagement des partenaires du projet et la participation des bénéficiaires. L'engagement sur le terrain et l'appropriation par les membres de l'UGP de la stratégie et des objectifs du projet sont forts et cela est dû à la capitalisation des acquis de la phase 1 du projet par l'équipe de l'UGP, mais aussi à la qualité de la prestation fournie par l'assistance technique qui accompagne le projet. Les formations apportées aux équipes-métiers et aux coopératives au niveau organisationnel et gestion vont renforcer la durabilité de ces acquis et contribuer à l'atteinte des objectifs du projet.

C.6 Risques. Description succincte des principaux risques concernant chaque section et de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats

Aspects fiduciaires	Risque faible. Les cadres du projet (UGP et DPA) ont une bonne maîtrise des procédures financières et de passation des marchés. En matière de décaissement, le risque est également faible, si les travaux de construction des unités de valorisation et de PMH sont engagés dans les délais recommandés.
Avancement de l'exécution du projet	Risque faible. L'exécution du projet est bien avancée à l'amont des filières. Les retards constatés à l'aval peuvent être résorbés et les réalisations concrètes peuvent être terminées bien avant la date d'achèvement du projet.
Produits et réalisations	Le risque est faible en ce qui concerne les produits et réalisation à l'amont des filières, compte tenu des taux de réalisation actuels et de l'engagement de l'UGP pour le suivi des activités.
Durabilité	Les facteurs de durabilité existent : qualité technique des réalisations, constitution d'associations et de coopératives porteuses de toutes les activités du projet, formations apportées par le projet tant au niveau technique qu'au niveau de la gestion. des OPA.

Suivi proposé

Question/problème	Mesure recommandée	État de calendrier	État d'avancement
Assistance technique	Etablir un avenant au contrat d'assistance technique pour augmenter le nombre d'hommes-mois des spécialistes (ingénieur IAA et spécialiste en vulgarisation) et doter l'AT de moyens de déplacement	Mai 2015	
Mise en œuvre des composantes du programme	Engager les travaux de PMH et valider les études de faisabilité des unités de valorisation	Avant décembre 2015	
Gestion financière	Accélérer les réalisations physiques pour améliorer le taux de décaissements et transmettre les DRF au FIDA dans les délais tout en assurant leur suivi	Mai 2015, puis continu	
Ciblage et aspects genre	Organiser rapidement la formation en ciblage et genre -Augmenter le nombre de femmes et de jeunes ciblés par le projet à travers les PMER	Mai 2015, puis continu	

Observations supplémentaires

Appendice 2 : Cadre logique axé sur les résultats

DESCRIPTION DU PROGRAMME	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
Objectif général			
Contribuer à l'allègement de la pauvreté rurale par la croissance, de manière durable, des revenus des femmes, des hommes et des jeunes ruraux pauvres impliqués dans trois filières de production agricole (olives, pommes et ovine).	A l'achèvement du projet, le nombre de ménages dont l'indice d'accumulation de biens s'est amélioré a augmenté et la taille des enfants de moins de 5 ans ainsi que leur poids se sont améliorés.	Enquêtes SYGRI sur accumulation des biens et malnutrition des enfants au démarrage, à la mi-parcours, et à l'achèvement du projet	<ul style="list-style-type: none"> H. Synergie avec les Programmes nationaux et sectoriels
Objectifs de développement			
<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la productivité des exploitations agricoles concernées par les trois filières et la qualité de leurs productions; - Valoriser les produits de ces filières par la transformation et le conditionnement; et - Améliorer l'accès des producteurs à des marchés rémunérateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le revenu moyen de l'exploitation agricole de la zone du projet a augmenté de 15% à la fin du projet. - Au terme du projet, 75% des organisations de base de valorisation des productions sont fonctionnelles et viables et ont accès à des marchés rémunérateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques agricoles de la DRA • Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Enquêtes SYGRI à mi-parcours, et l'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Les bénéficiaires du projet visent bien le groupe cible • H. Les ressources humaines sont qualifiées
Résultats du projet			
Composante. 1: Développement de la filière 'olive'			
Amont de la filière: <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'utilisation des eaux d'irrigation et renforcement des capacités des AUEA - Création de coopératives de services «métier» de jeunes ruraux - Augmentation des rendements et amélioration de la qualité des olives 	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions concernant l'irrigation sont réalisées à 100% - 70% des AUEA sont fonctionnelles - 3/5 coopératives de services «métier» sont fonctionnelles et viables - Les rendements sont augmentés de 30% en année de croisière - La qualité des fruits est améliorée de 50% 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Enquêtes sur les rendements et les prix 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Moyens humains suffisants • R. Sécheresse sur plusieurs années • H. Adoption par les agriculteurs des techniques préconisées
Aval de la filière: <ul style="list-style-type: none"> - Organisation des producteurs en coopératives - Mise en place des unités de valorisation des produits de la filière gérées sous forme coopérative - Amélioration de la qualité de l'huile - Amélioration de la commercialisation de l'huile et des produits dérivés 	<ul style="list-style-type: none"> - Les quatre coopératives de valorisation sont constituées et sont fonctionnelles - Trois unités de transformation sont installées et ont adopté les technologies recommandées - 50% de la quantité d'huile produite est conforme aux normes de qualité - Deux produits et dérivés sont labellisés et commercialisés à prix élevés 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes de gestion des coopératives • Fiches de traçabilité interne, fiches d'enregistrement des BPF, BPH, et sécurité sanitaire • Fiches de produits élaborés portant les quantités et qualités • Certificats qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Moyens humains suffisants pour l'encadrement des coopératives • H. Normes sanitaires appliquées
Composante 2: Développement de la filière 'pomme'			
Amont de la filière: <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions d'utilisation des eaux d'irrigation - Création des coopératives de services «métier» - Augmentation des rendements et amélioration du calibre et de la qualité des pommes - Augmentation des prix perçus par les petits agriculteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions d'irrigation sont réalisées à 100% - 70% des AUEA sont fonctionnelles - Trois coopératives de services «métier» sont fonctionnelles et viables - Les rendements sont augmentés de 25% en moyenne (selon l'âge des arbres) en année 	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport annuel sur les indicateurs SYGRI • Rapports et enquêtes par l'UGP 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Moyens humains suffisants • R. Sécheresse sur plusieurs années • H. Adoption par les agriculteurs des

DESCRIPTION DU PROGRAMME	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES (H) ET RISQUES (R)
	croisière - Le % de gros calibre des pommes est augmenté de 23 à 32%		techniques préconisées
Aval de la filière: - Organisation des producteurs en coopératives - Mise en place des unités de valorisation des produits de la filière - Amélioration de la commercialisation des pommes conditionnées et des produits dérivés	- Cinq coopératives de valorisation sont constituées et fonctionnelles - Quatre unités de conditionnement et de transformation sont installées et ont adopté les technologies recommandées - Deux produits dérivés sont labellisés et commercialisés à prix élevés	<ul style="list-style-type: none"> • Fiches de traçabilité interne, fiches d'enregistrement des BPF, BPH, et sécurité sanitaire • Certificats SDOQ et HACCP • Comptes de gestion des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> • H. Appui aux coopératives par l'AT et l'ODCO • H. Normes sanitaires appliquées
Composante 3: Développement de la filière 'ovine'			
Amont de la filière: - Organisation et formation des éleveurs - Amélioration de la conduite du cheptel - Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail - Mise en place de petits projets pour les femmes Aval de la filière: - Appui à la commercialisation des animaux engraisés à l'occasion de l'Aïd Al Adha - Valorisation du cuir et de la laine	- Quatre groupements d'éleveurs sont créés - 30% des éleveurs ont amélioré la conduite de leur cheptel - Quatre centres de stockage d'aliments de bétail sont mis en place et bénéficient à 60% des membres des groupements - Les deux unités de valorisation prévues sont mises en place et fonctionnelles	Rapports annuels sur les indicateurs SYGRI Rapports trimestriels et annuels de l'ANOC	<ul style="list-style-type: none"> • H. Convention signée avec l'ANOC • H. Contrat d'assistance technique engagé • H. Coopératives fonctionnelles

Appendice 3: Résumé des principales mesures à adopter dans les délais convenus

Domaines d'action/Mesures convenues	Echéances	Responsables
Produits		
I. Composante I « Appui au développement de la filière olive ».		
1. Doter l'A.T des moyens de déplacement nécessaires pour assurer convenablement la tâche d'accompagnement des bénéficiaires	Juin 2015	MAPM
2. Revoir la composition des équipes-métiers conformément aux documents du projet	Mai 2015	UGP
3. Assurer un accompagnement rapproché aux équipes-métiers pour un meilleur professionnalisme, notamment en fertilisation et protection phytosanitaire	Mai, puis continu	UGP
4. Validation des résultats des études de faisabilité des unités de conserves d'olives de table, de savon mou et de mise en bouteille.	Septembre 2015	SMOP,UGP
5. Affectation d'une partie du budget prévu pour la construction des unités de tapenade et de savon dur pour les activités de renforcement des unités de trituration à mettre à niveau.	Revue à mi-parcours	SMOP,UGP
6. Engagement de la construction des unités de valorisation des olives	4 ^{ème} trimestre 2015	SMOP,UGP
7. Procéder à l'élaboration des études topo, du dossier d'exécution PMH et des DAO et engager les travaux durant le deuxième semestre 2015.	Novembre 2015	UGP, SMOP
8. Poursuivre le renforcement des capacités des AUEA	Mai, puis continu	SMOP, UGP/AT, SVA
II. Composante II « Appui au développement de la filière pomme »		
9. Doter l'A.T des moyens de déplacement nécessaires pour assurer convenablement la tâche d'accompagnement des bénéficiaires	Juin 2015	MAPM, DRA, DPA
10. Revoir la composition des équipes-métiers conformément aux documents du projet	Mai 2015	UGP/AT
11. Assurer un accompagnement rapproché aux équipes- métiers pour un meilleur professionnalisme, notamment en matière de fertilisation, de protection phytosanitaire et d'éclaircissage	Mai 2015	UGP/AT
12. Valider les résultats des études de faisabilité (2 unités de vinaigre et 3 unités de stockage et de conditionnement de pommes).	Septembre 2015	SMOP, UGP
13. Impliquer la sociologue de l'AT et l'ODECO dans l'identification de la 5 ^{ème} coopérative qui bénéficiera de l'unité de stockage et de conditionnement de pommes	Mai 2015	SMOP, UGP/AT
14. Engager la construction des unités rentables de valorisation des pommes.	4 ^{ème} trimestre 2015	SMOP, UGP
15. Procéder à l'élaboration des études topo, du dossier d'exécution PMH et des DAO et engager les travaux durant le deuxième semestre 2015.	Novembre 2015	UGP, SMOP
16. Poursuivre le renforcement des capacités des AUEA	Mai, puis continu	SMOP, SVA, UGP/AT
III. Composante III « Appui au développement de la filière viande ovine »		
17. Identification par l'ANOC des éleveurs bénéficiaires des béliers et validation de la liste.	Fin mars 2015	ANOC, SVA, UGP
18. Collecte des cotisations des éleveurs et constitution du groupement <i>LallaTakerkoust et Ouzguita</i>	Mai 2015	ANOC
19. Concertation avec les deux groupements pour la construction des locaux et l'identification des sites des centres de stockage	Mai 2015	ANOC/Groupements/ SVA, UGP
20. Augmentation de l'effectif de brebis à distribuer pour les AGR à 5 brebis par femme et activer la fourniture des équipements nécessaires	Septembre 2015	SVA, UGP, ANOC
21. Analyse des aspects relatifs au marché et à la commercialisation des produits de filature et de tissage dans les études de faisabilité et identification des besoins en formation	Avant fin 2015	SVA, UGP, Dir. Rég. artisanat
22. Renforcement du partenariat pour la mise en œuvre de la composante et suivi permanent par le zootechnicien de l'AT.	Mai 2015	SVA, UGP/AT
IV. Coordination et gestion du projet		
Suivi-évaluation		
23. Etablir une matrice des responsabilités entre les différents services et avec les institutions partenaires du projet pour organiser la collecte des données de 2 ^{ème} niveau pour chaque filière de production	Mai 2015	UGP/SE, SMOP,SVA
24. Démarrer la collecte des données pour les indicateurs de 2 ^{ème} niveau SYGRI et d'effets par filière, en vue de la revue à mi-parcours	Juin 2015	UGP/SE,SMOP,SVA
25. Engager une enquête de satisfaction des bénéficiaires	Juillet 2015	UGP/AT
26. Organiser des échanges dans le S/E avec le PDFAZMT	Juin 2015	DPA, UGP(SE)

Assistance technique (AT)		
27. Mettre les moyens de déplacement à la disposition de l'AT conformément aux exigences du Projet	Juin 2015	MAPM, DRA, DPA
28. Elaborer un avenant au contrat de l'AT pour allonger la durée de mobilisation de l'ingénieur en agro-alimentaire et de l'ingénieur spécialisé en développement/vulgarisation	Mai 2015	DPA, SMOP
29. Faire établir par l'AT des fiches de visites aux agriculteurs dont un exemplaire devra être remis à ces derniers	Mai 2015 puis continu	UGP/AT
30. Procéder à des évaluations périodiques des performances de l'AT	Mai 2015, puis mensuel	DPA/SMOP,SVA, chef de l'UGP
Ciblage et équité genre		
31. Intégrer des jeunes hommes dans l'équipe-métier féminine pour les travaux de taille	Juillet 2015	UGP
32. Y intégrer également des femmes jeunes ayant un niveau d'instruction suffisant pour les prestations de fertilisation et de traitement phytosanitaire	Juillet 2015	UGP
33. Identifier des jeunes sans terre pour les intégrer dans les équipes	Octobre 2015	UGP
34. Organiser la formation sur le ciblage au profit de tous les cadres et techniciens impliqués dans la mise en œuvre du projet	Mai 2015	UGP
35. Inciter les coopératives au nombre d'adhérents faible à s'ouvrir sur de nouvelles adhésions	Septembre 2015	UGP
36. Etablir avec l'ODCO un programme de formation des coopératives	Juin 2015	UGP
37. Dispenser une formation pratique sur le genre à tous les cadres et techniciens impliqués dans la mise en œuvre du projet.	Mai 2015	UGP
38. Augmenter le nombre de femmes ciblées par le projet à travers la création de PMER	Décembre 2015	UGP
39. Assurer la formation des femmes dans le domaine de la pomiculture	Juin 2015	UGP
40. Elargir le champ d'action de la collaboration avec la direction régionale de l'ONCA à d'autres FFS dans les zones oléicoles et d'autres zones pomicoles.	Mai 2015	UGP, DRONCA
Gestion des savoirs		
41. Elaborer une stratégie de communication ainsi qu'un plan d'action autour des réalisations et innovations du projet, devant être concrétisés par la création d'un site web régulièrement alimenté, la publication d'articles dans la presse et la réalisation de vidéos sur le projet et ses success stories.	Septembre 2015	DRA, DPA, UGP
Partenariat		
42. Etablir un plan d'action, un chronogramme de réalisation et des indicateurs de suivi de la performance pour chaque convention	Juillet 2015	DPA, UGP, partenaires
43. Elargir le champ d'action de la collaboration avec la direction régionale de l'ONCA à d'autres FFS dans les zones oléicoles et d'autres zones pomicoles.	Mai 2015	UGP, DRONCA
Aspects fiduciaires		
44. Activer les réalisations physiques du projet et le règlement à temps des décomptes des marchés afin d'améliorer le taux de décaissement.	Mai 2015, puis continu	UGP, Trésor
45. Aligner les montants alloués sur les montants demandés dans les PTBA	Juin 2015	MAPM, MEF
46. Transmettre régulièrement le rapport d'activités semestriel au FIDA	Juillet 2015	UGP
47. Engager rapidement l'audit par l'IGF du projet et transmettre au FIDA le rapport d'audit dans les délais convenus	30 juin 2015	MEF (DB, IGF)
Stratégie de désengagement		

48. **Elaborer une stratégie de désengagement du projet**

Revue à mi-parcours

DP/UGP

Appendice 4 : Questions financières

Exécution effective des obligations de financement par source de financement; décaissements par catégorie et par composante

Tableau4 A: Décaissements par bailleur au 31/03/2015 (en milliers de dollars)

Bailleurs	Approuvé	Décaissé	Taux %
Prêt FIDA	6380	659,6*	10.34
Don FIDA	140	0	0
Gouvernement	2320	149**	6.4
Bénéficiaires	120	1.56	1.3
ANOC	160	0	0
Total	9 130	810.56	8.9

(*) Source FIDA

(**) Source UGP calculés au taux de 1 USD = 8 MAD

Tableau4 B: Décaissements¹⁴ par bailleur et par composante au 31/03/2015 (en millions de dirhams) (source UGP)

Composantes	FIDA			Don FIDA			Gouvernement			Bénéficiaires			ANOC			Total		
	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%	Prévu	Réalisé	%
I. Appui au développement de la filière olive.	17,99	2,11	11,7	0,24			5,94	0,39	6,53	0,37						24,55	2,50	10,18
II. Appui au développement de la filière pomme	20,29	3,48	17,1	0,90			6,57	0,66	10,04	0,42						28,19	4,14	14,68
III. Appui au développement de la filière viande ovine	8,84	0,52	5,9				3,38	0,10	3,07	0,16			1,31			13,71	0,62	4,52
IV. Coordination et gestion du projet.	3,93	0,19	4,9				2,61	0,04	1,45	0,00						6,54	0,23	3,51
Total	51,05	6,3	12,3	1,14			18,51	1,19	6,43	0,95			1,31			72,99	7,49	10,26

¹⁴ Y compris les montants à décaisser (émissions)

Tableau4 C: Décaissements du prêt FIDA par catégorie de dépenses au 31/03/2015 en DTS (source FIDA)

	Catégories	Allocations initiales	Décaissements réels	en %	Soldes
I	Aménagements et travaux.	1 050 000,00	138 306,10	13,17	911693,90
II	Véhicules	120 000,00	0	0	120 000,00
III	Equipements et matériels	1 110 000,00	8 204,38	0,74	1 101795,62
IV	Formation, animation et études.	320 000,00	106 319,61	33,22	213 680,39
V	Appui et assistance technique.	1 090 000,00	144 841,26	13,28	945 158,74
VI	Non alloué.	410 000,00	0	0	410 000,00
	Total	4 100 000,00	397 671,35	9,7	3 702 328,65

Appendice 5: Avancement matériel au regard du PTBA, y compris les indicateurs SYGRI

Tableau 5 A : Réalisations physiques par rapport aux prévisions

Composante/volet du projet/activité	Unité	PREVISIONS			PTBA 2015		REALISATIONS		% de réalisation		
		Total projet (2013-2017)	Années 1 et 2 (2013-2014)	PTBA 2014	Consolidation	Nouveau programme 2015	Réalisations 2014	Réalisations cumulées	(4)/(3)	(5)/(1)	(5)/(2)
		(1)	(2)	(3)			(4)	(5)			
Composante I: Appui au développement de la filière olive											
A-Amélioration de la production de la filière "olive" à l'amont											
1. Renforcement des capacités des agriculteurs											
Techniciens arboricoles	Pers-mois	100,00	34,00	44,00	22,00	-	22,00	34,00	50,00%	34,00%	100,00%
Ingénieur arboricole	Pers-mois	25,00	8,50	11,00	5,50	-	5,50	8,50	50,00%	34,00%	100,00%
Renforcement des capacités des AUEA	FF	1,00	0,50	-		-	-	1,00		100,00%	200,00%
2. Formation des jeunes ruraux											
Formation des équipes-métiers de tailleurs	Jours	15,00	15,00	16,00	-	-	16,00	16,00	100,00%	106,67%	106,67%
Formation des équipes-métiers de contrôle phytosanitaire et de fertilisation	Jours	15,00	15,00	32,00	-	-	32,00	32,00	100,00%	213,33%	213,33%
Formation des équipes-métiers de récolte	Jours	15,00	15,00	16,00	-	-	16,00	16,00	100,00%	106,67%	106,67%
3. Etudes d'aménagement PMH											

Schéma général intégré de consolidation	Unité hydraulique	3,00	3,00	2,00		-	2,00	2,00	100,00 %	66,67%	66,67%
Avant-projet et évaluation préliminaire du coût	Unité	3,00	3,00	2,00		-	2,00	2,00	100,00 %	66,67%	66,67%
Travaux topographiques	Km	10,00	10,00	-		10,00	-	-		0,00%	0,00%
Projet d'exécution, DAO et contrôle des travaux	Km	10,00	10,00	-		10,00	-	-		0,00%	0,00%
4. Exécution des travaux d'aménagement PMH											
Réfection d'ouvrages de dérivation	Unité	2,00	-	-		2,00					
Captage de sources	Unité	3,00	-	-		3,00					
Construction de séguis y compris ouvrages	Km	10,00	-	-		6,00					
Construction de bassins de stockage	Unité	2,00	-	-		1,00					
5.Acquisition de matériel d'entretien des vergers											
Achat de matériel de traitement phytosanitaire	Kit	5,00	5,00	5,00		-	5,00	5,00	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Achat de matériel de taille	Kit	5,00	5,00	5,00		-	6,00	6,00	120,00 %	120,00 %	120,00 %
Achat de matériel de récolte	Kit	5,00	5,00	5,00		1,00	5,00	5,00	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Achat d'outillage pour AUEA	Lot	4,00	-	-		-	-	-			
6.Acquisition d'équipements et de matériel											
Ordinateur set imprimantes, photocopieurs, scanners	Unité	4,00	3,00	-			-	-		0,00%	0,00%
7.Véhicules de terrain	Véhicule	2,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
B-Valorisation des produits de la filière "olive"											
1. Constructions											
Etudes (architecte et suivi des travaux)	Etude	4,00	4,00	-		3,00					0,00%
Aires de transformation	m2	600,00	600,00	-		500,00	-	-		0,00%	0,00%

2. Equipement et matériel de production												
Matériel de stockage de l'huile d'olive et unité de mise en bouteille	Nombre	1,00	1,00	1,00	1,00							
Unité de production des olives de table	Nombre	1,00	1,00	-								
Unité de production de la tapenade et des olives de conserve	Nombre	1,00	1,00	-								
Unité de production du savon dur et mou	Nombre	1,00	1,00	-								
3. Matériel de contrôle de la qualité												
Matériel physico-chimique	FF	4,00	-	-								
4.Assistance technique												
Ingénieur agro-industrie	Pers-mois	10,00	1,00	8,00	3,25	-	4,75	4,75	59,38%	47,50%	475,00%	
Technicien chargé de production/qualité	Pers-mois	44,00	11,00	22,00	13,00	-	9,00	9,00	40,91%	20,45%	81,82%	
Agent commercial	Pers-mois	44,00	11,00	22,00	22,00	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%	
5.Equipement et matériel de contrôle												
Matériel de pesage	Nombre	4,00	4,00	-	-	-	-	-		0,00%	0,00%	
Ordinateurs pour la traçabilité et l'enregistrement	Nombre	4,00	4,00	-	-	-	-	-		0,00%	0,00%	
Logiciel de traçabilité	Unité	4,00	4,00	-	-	-	-	-		0,00%	0,00%	
6. Appui à la commercialisation des produits de la filière olive												
Certification et /ou labellisation	Forfait	3,00	-	1,00	1,00	-	-	-				
Confection de kiosques en métal et aluminium y compris installation sur une plateforme de béton	Nombre	1,00	-	-	-	-	-	-				
Confection de vitrines en bois pour exposition et commercialisation	Nombre	5,00	-	-	-	-	-	-				
Outils de commercialisation	Kit	4,00	-	-	-	-	-	-				
Promotion des produits de la filière	Forfait	2,00	-	-	-	-	-	-				

7. Etudes											
Business-plans des produits de la filière olive	Nombre	1,00	1,00	1,00		-	1,00	1,00	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Etude de marché des produits de la filière olive	Nombre	1,00	1,00	1,00		-	1,00	1,00	100,00 %	100,00 %	100,00 %
8. Ateliers											
Atelier de gestion de la qualité des produits de la filière olive	Journée	3,00	-	-		1,00	-	-			
Atelier sur les traitements et valorisation des sous-produits	Journée	3,00	-	-		1,00	-	-			
Organisation de journées large public"sur les bienfaits des produits de la filière olive	Journée	3,00	-	-		1,00	-	-			
9. Renforcement des capacités des services techniques											
Voyages d'étude	Visite	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		
Formation sur les bonnes pratiques de fabrication	Forfait	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		
Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène	Forfait	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		
Formation sur la traçabilité des olives et de l'huile d'olive	Forfait	3,00	-	-		1,00					
Formation sur la sécurité sanitaire des olives	Forfait	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		
Formation sur marketing, communication et commercialisation	Forfait	3,00	-	-		1,00	-	-			
FONCTIONNEMENT											
A-Suivi des travaux											
Entretien et carburants	Forfait	5,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Frais de déplacement	Forfait	5,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Fournitures	Forfait	5,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
B-Suivi des études et travaux											
Frais de déplacement	FF/an	5,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%

Carburants	FF/an	5,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Pièces de rechange	FF/an	5,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Composante II: Appui au développement de la filière pomme											
I-COUTS D'INVESTISSEMENT											
A-Amélioration de la production de la filière pomme											
1.Renforcement des capacités des agriculteurs											
Techniciens arboricoles	Pers-mois	100,00	34,00	44,00	24,00		20,00	32,00	45,45%	32,00%	94,12%
Ingénieur arboricole	Pers-mois	25,00	8,50	11,00	5,50		5,50	8,50	50,00%	34,00%	100,00%
Renforcement des capacités des AUEA	FF	1,00	0,50	-		-	-	1,00		100,00%	200,00%
2.Formation des jeunes ruraux											
Formation des équipes-métiers de tailleurs	Jours	15,00	15,00	16,00	-	-	16,00	16,00	100,00%	106,67%	106,67%
Formation des équipes-métiers de contrôle phytosanitaire et de fertilisation	Jours	15,00	15,00	40,00	6,00	-	34,00	34,00	85,00%	226,67%	226,67%
Formation des équipes-métiers de récolte	Jours	15,00	15,00	12,00	6,00	3,00	6,00	6,00	50,00%	40,00%	40,00%
3.Etudes d'aménagement PMH											
Schéma général intégré de consolidation	Unité hydraulique	2,00	2,00	2,00		-	2,00	2,00	100,00%	100,00%	100,00%
Avant-projet et évaluation préliminaire du coût	Unité	2,00	2,00	2,00		-	2,00	2,00	100,00%	100,00%	100,00%
Travaux topographiques	Km	10,00	10,00	-		10,00	-	-		0,00%	0,00%
Projet d'exécution, DAO et contrôle des travaux	Km	8,00	8,00	-		8,00	-	-		0,00%	0,00%
4. Exécution des travaux d'aménagement PMH											
Réfection prise de dérivation	Unité	2,00	-	-		2,00	-	-			
Captage de sources	Unité	3,00	-	-		3,00	-	-			

Construction de séguias y compris ouvrages	Km	4,00	-	-		3,00	-	-			
Construction de bassins de stockage	Unité	3,00	-	-		3,00	-	-			
5. Acquisition de matériel d'entretien des vergers											
Achat de matériel de traitement phytosanitaire	Kit	5,00	5,00	5,00		-	7,00	7,00	140,00 %	140,00 %	140,00 %
Achat de matériel de taille	Kit	5,00	5,00	5,00		-	7,00	7,00	140,00 %	140,00 %	140,00 %
Achat de matériel de récolte	Kit	5,00	5,00	5,00		-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%
Achat d'outillage pour AUEA	Lot	4,00	-	-		-	-	-			
6.Diversification variétale											
Extension des plantations de pommier	Ha	230,00	230,00	230,00	110,00	-	120,00	120,00	52,17%	52,17%	52,17%
B-Entretien des locaux et équipements des unités de valorisation											
1.Construction											
Etudes (architecte et suivi des travaux)	Etude	5,00	5,00	-		3,00	-	-			0,00%
Aires de transformation	m2	750,00	750,00	-		450,00	-	-			0,00%
2.Equipement et matériel de production											
Unité de conditionnement avec emballage et étiquetage des pommes	Nombre	3,00	3,00	-			-	-			0,00%
Unité de production/conditionnement du vinaigre	Nombre	1,00	1,00	-			-	-			0,00%
Unité de production/conditionnement de compote	Nombre	1,00	1,00	-			-	-			0,00%
3. Matériel de contrôle de la qualité											
Matériel physico-chimique	FF	5,00	-	-			-	-			
4.Assistance technique											
Ingénieur agro-industrie	Pers-mois	10,00	1,00	8,00	3,25	-	4,75	4,75	59,38%	47,50%	475,00 %

Technicien chargé de production/qualité	Pers-mois	44,00	11,00	22,00	13,50	-	8,50	8,50	38,64%	19,32%	77,27%
Agent commercial	Pers-mois	44,00	11,00	22,00	22,00	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%
4. Equipement et matériel de contrôle											
Matériel de pesage	Nombre	5,00	5,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Ordinateurs pour la traçabilité et l'enregistrement	Nombre	5,00	5,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Logiciel de traçabilité	Unité	5,00	-	-			-	-		0,00%	
6. Appui à la commercialisation des produits de la filière pomme											
Certification et/ ou labellisation	Forfait	3,00	-	-			-	-			
Confection de kiosques en métal et aluminium y compris installation sur une plateforme de béton	Nombre	1,00	-	-			-	-			
Confection de vitrines en bois pour exposition et commercialisation	Nombre	5,00	-	-			-	-			
Outils de commercialisation	Kit	5,00	-	-			-	-			
Promotion des produits de la filière	Forfait	2,00	-	-			-	-			
7. Etudes											
Business-plans des produits de la filière pomme	Forfait	1,00	1,00	1,00		-	1,00	1,00	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Etude de marché des produits de la filière pomme	Nombre	1,00	1,00	1,00		-	1,00	1,00	100,00 %	100,00 %	100,00 %
8. Ateliers											
Atelier de gestion de la qualité des produits de la filière pomme	Journée	3,00	-	-		1,00	-	-			
Atelier sur les traitements et la valorisation des sous-produits	Journée	3,00	-	-		1,00	-	-			
Organisation de journées large public sur les bienfaits de la filière pomme	Journée	3,00	-	-		1,00	-	-			
9. Renforcement des capacités des services techniques											
Voyage d'étude	Visite	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		

Formation sur les bonnes pratiques de fabrication	Forfait	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		
Formation sur les bonnes pratiques d'hygiène	Forfait	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		
Formation sur la traçabilité des pommes	Forfait	3,00	-	-		1,00	-	-			
Formation sur la sécurité sanitaire des pommes	Forfait	3,00	-	1,00	1,00		-	-	0,00%		
Formation sur marketing, communication et commercialisation	Forfait	3,00	-	-		1,00	-	-			
II-COUTS DE FONCTIONNEMENT											
A-Suivi des travaux											
Entretien et carburants	Forfait	5,00	2,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
Frais de déplacement	Forfait	5,00	2,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
Fournitures	Forfait	5,00	2,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
B-Suivi des études et travaux											
Frais de déplacement	FF/an	5,00	2,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
Carburants	FF/an	5,00	2,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
Pièces de rechange	FF/an	5,00	2,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
								-			
Composante III: Appui au développement de la filière viande ovine											
I-COUTS D'INVESTISSEMENT											
A-Renforcement du disponible fourrager par stockage d'aliments de bétail											
Etudes (architecte et suivi des travaux)		5,00	4,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
Stockage d'aliments de bétail pour les groupements ANOC	Unité	5,00	4,00	-			-	-	0,00%	0,00%	
B-Appui à la filière par l'agrégateur											
Création de groupements d'éleveurs	Unité	4,00	4,00	2,00	2,00		-	-	0,00%	0,00%	0,00%

Amélioration génétique	Troupeau	160,00	80,00	120,00	120,00	40,00	-	-	0,00%	0,00%	0,00%
Aménagement et équipement de bergeries	Bergerie	42,00	26,00	42,00	42,00	-	-	-	0,00%	0,00%	0,00%
Appui à la commercialisation	Forfait	1,00	0,20	-		1,00	-	-		0,00%	0,00%
C.Valorisation des produits de la filière ovine											
Unité de traitement des peaux et de valorisation du cuir	Unité	1,00	1,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Centre de collecte et de traitement de la laine	Unité	1,00	1,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Petits projets	Unité	3,00	1,00	-		2,00	-	-		0,00%	0,00%
Mise en place d'un kiosque de commercialisation	Unité	1,00	-	-		-	-	-		0,00%	
D-Renforcement des capacités											
1.Formation											
Formation des bénéficiaires ne relevant pas des groupements ANOC	Session	6,00	3,00	1,00		3,00	1,00	2,00	100,00%	33,33%	66,67%
2.Encadrement et organisation des coopératives de valorisation											
	Journée	10,00	4,00				-	-		0,00%	0,00%
E-Assistance technique											
Ingénieur production animale	Pers-mois	35,00	12,00	16,00	12,00	-	4,00	7,00	25,00%	20,00%	58,33%
F-Renforcement institutionnel											
1. Véhicules et équipements pour SVA et ONSSA											
Véhicules pick-up double cabine	Unité	2,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Unités informatiques et mobilier de bureau	Unité	3,00	3,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Equipement informatique pour groupements ANOC	Unité	5,00	3,00	-			-	-		0,00%	0,00%
II-COUTS DE FONCTIONNEMENT											
Entretien et carburants	Forfait	10,00	4,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Frais de déplacement	Forfait						-	-		0,00%	0,00%

		10,00	4,00	-							
Fournitures	Forfait	5,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Composante IV: Coordination et gestion du projet											
I-COUTS D'INVESTISSEMENT											
A-Assistance technique											
Spécialiste en marketing des produits alimentaires	Pers-mois	10,00	4,00	4,00	2,00	-	2,00	2,00	50,00%	20,00%	50,00%
Sociologue	Pers-mois	6,00	6,00	4,00	2,50	-	1,50	1,50	37,50%	25,00%	25,00%
Juriste	Pers-mois	4,00	1,00	2,00	1,00	-	1,00	1,00	50,00%	25,00%	100,00 %
B-Equipement de bureau											
1.UGP											
Unités informatiques	Unité	4,00	4,00	-			-	3,00		75,00%	75,00%
Mobilier de bureau	Lot	4,00	4,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Photocopieuses	Lot	2,00	1,00	-			-	-		0,00%	0,00%
2. CT et S/CT											
Matériel et mobilier de bureau	Lot	2,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Matériel informatique	Unité	5,00	5,00	-			-	-		0,00%	0,00%
C-Véhicules											
1.UGP											
Véhicule tout -terrain	Véhicule	1,00	1,00	-			-	-		0,00%	0,00%
Véhicules pick-up 4*4	Véhicule	2,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%
2. CT et S/CT											
Véhicules pick-up 4*4	Véhicule	2,00	2,00	-			-	-		0,00%	0,00%

D- Activités de suivi-évaluation											
Atelier de démarrage du projet	Forfait	1,00	1,00	-				-	1,00	100,00 %	100,00 %
Enquête de base	Forfait	1,00	1,00	-					1,00	100,00 %	100,00 %
Etude et mise en place du système de S&E et SYGRI	Forfait	1,00	1,00	-				-	1,00	100,00 %	100,00 %
Formation des responsables sur le genre et le ciblage	Session	1,00	1,00	-				-	1,00	100,00 %	100,00 %
E-Centre de documentation											
Mobilier/rayonnage	Forfait	1,00	1,00	-					-	0,00%	0,00%
Matériel informatique	Forfait	1,00	1,00	-					-	0,00%	0,00%
Photocopieuse	Unité	1,00	1,00	-					-	0,00%	0,00%
Dotation en ouvrages spécialisés	Forfait	1,00	1,00	-					-	0,00%	0,00%
Site web	Forfait	1,00	1,00	-		1,00			-	0,00%	0,00%
II-COUTS DE FONCTIONNEMENT											
A-UGP											
Frais de déplacement	Forfait	14,00	5,00	-				-	-	0,00%	0,00%
Entretien et fonctionnement véhicules tout- terrain	Véh/an	14,00	5,00	-				-	-	0,00%	0,00%
Entretien et fonctionnement véhicules légers	Véh/an	14,00	5,00	-				-	-	0,00%	0,00%
Consommables bureaux	Forfait	25,00	10,00	-				-	-	0,00%	0,00%
B-CT et S/CT											
Frais de déplacement	Forfait	10,00	4,00	-				-	-	0,00%	0,00%
Carburants et pièces de rechange	Véh/an	9,00	3,00	-				-	-	0,00%	0,00%
Fournitures	Forfait	7,00	2,50	-				-	-	0,00%	0,00%

Tableau 5 B : Indicateurs SYGRI

RÉSULTATS DE PREMIER NIVEAU 2014									
	Résultats	Unité	Fin de la période			Cumulatif			Total des des années précédentes
			PTBA	Réalisé	% de PTBA	Pré-évaluation	Réalisé	% Pré-évaluation	
Nombre de bénéficiaires	<i>Personnes ayant bénéficié des services du projet</i>	<i>Nombre</i>	8 000	8 337	104%	32 000	14 663	46%	8318
	<i>Personnes ayant bénéficié des services du projet</i>	<i>Homme</i>	4 000	4 244	106%	16 000	7 795	49%	4550
	<i>Personnes ayant bénéficié des services du projet</i>	<i>Femme</i>	4 000	4 093	102%	16 000	6 868	43%	3768
	<i>Ménages ayant bénéficié des services du projet</i>	<i>Nombre</i>	1 333	1 390	104%	5 333	2 444	46%	1386
	<i>Groupes ayant bénéficié des services du projet</i>	<i>Nombre</i>	3	2	67%	28	15	54%	13

RÉSULTATS DE PREMIER NIVEAU										
Composant e	Sous-composante	Résultats	Unité	Fin de la période			Cumulatif			Total des actuels des années précédentes
				PTBA	Réalisé	% de PTBA	Pré-évaluation	Réalisé	% Pré-évaluation	
APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES (Olivier et Pommier)	Amélioration de la production des filières "olive" et "pomme"	Personnes formées en gestion de l'infrastructure	Homme	0	0		60	26	43%	26
		Groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	Nombre	0	0		12	7	58%	7
		Membres des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	Homme	0	0		9 600	1 734	18%	1734
		Membres des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	Femme	0	0		9 600	1 734	18%	1734
		Périmètres d'irrigation aménagés/remis en état	Ha	0	0		550	0	0%	0
		Personnel des prestataires de services formé	Homme	110	97	88%	180	93	52%	37
		Personnel des prestataires de services formé	Femme	10	9	90%	20	24	120%	23
		Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Homme	100	70	70%	900	863	96%	793
		Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Femme	10	7	70%	100	31	31%	24
		Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	Homme	4 000	3 618	90%	9 600	3 765	39%	147
		Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	Femme	4 000	3 618	90%	9 600	3 765	39%	147
		Groupes de production formés ou renforcés en agricole/élevage	Nombre	1	1	100%	11	14	127%	13
		Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	Homme	150	123	82%	7 680	1 239	16%	1116
		Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	Femme	150	123	82%	7 680	1 239	16%	1116

RÉSULTATS DE PREMIER NIVEAU										
Composant e	Sous-composante	Résultats	Unité	Fin de la période			Cumulatif			Total des actuels des années précédentes
				PTBA	Réalisé	% de PTBA	Pré-évaluation	Réalisé	% Pré-évaluation	
APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES HORTICOLES (Olivier et Pommier)	Valorisation des produits des filières "olive" et "pomme"	Personnes formées dans les domaines de la postproduction, de la transformation et de la commercialisation	Homme	0	0		55	0	0%	
		Personnes formées dans les domaines de la postproduction, de la transformation et de la commercialisation	Femme	0	0		455	0	0%	
		Installations de commercialisation aménagées/remises en état	Nombre	0	0		12	0	0%	
		Groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre	0	0		9	0	0%	
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Homme	0	0		55	0	0%	
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Femme	0	0		455	0	0%	
		Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	0	0		9	0	0%	
		Installations de transformation aménagées et/ou remises en état	Nombre	0	0		4	0	0%	
		Installations de stockage aménagées/remises en état	Nombre	0	0		5	0	0%	

RÉSULTATS DE PREMIER NIVEAU										
Composante	Sous-composante	Résultats	Unité	Fin de la période			Cumulatif			Total des actuels des années précédentes
				PTBA	Réalisé	% de PTBA	Pré-évaluation	Réalisé	% Pré-évaluation	
APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE VIANDE OVINE	Renforcement du disponible fourrager	<i>Installations de stockage aménagées/remises en état</i>	<i>Nombre</i>				5		0%	
	Appui à la filière et renforcement des capacités	Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	<i>Homme</i>	600	270	45%	1 800	270	15%	
		Personnes ayant accès aux services de conseil mis en place	<i>Femme</i>	600	270	45%	1 800	270	15%	
		Ménages ayant bénéficié de bétail dans le cadre d'un programme de distribution ou de reconstitution du cheptel	<i>Nombre</i>	0	0		160	0	0%	
		Ménages ayant accès aux services zoosanitaires mis en place	<i>Nombre</i>	90	28	31%	600	28	5%	
		Groupes de production formés ou renforcés en agricole/élevage	<i>Nombre</i>	1	1	100%	7	1	14%	
		Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	<i>Homme</i>	600	270	45%	1 890	270	14%	
		Membres de groupes de production formés ou renforcés en cultures/élevage	<i>Femme</i>	600	270	45%	1 890	270	14%	
		Membres de groupes formés ou renforcés en cultures/élevage comptant des femmes dans leurs instances de direction	<i>Nombre</i>	0	0		2	0	0%	
		Personnes formées aux méthodes et techniques de production animale	<i>Homme</i>	200	189	95%	600	1 044	174%	855
Personnes formées aux méthodes et techniques de production animale	<i>Femme</i>	200	189	95%	600	1 044	174%	855		

RÉSULTATS DE PREMIER NIVEAU										
Composante	Sous-composante	Résultats	Unité	Fin de la période			Cumulatif			Total des actuels des années précédentes
				PTBA	Réalisé	% de PTBA	Pré-évaluation	Réalisé	% Pré-évaluation	
APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE VIANDE OVINE	Valorisation des produits de la filière ovine	Groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre				3		0%	
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Homme				40		0%	
		Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Femme				120		0%	
		Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre				3		0%	
		Installations de transformation aménagées et/ou remises en état	Nombre				3		0%	
		Installations de commercialisation aménagées/remises en état	Nombre				2		0%	

RÉSULTATS DE PREMIER NIVEAU										
Composante	Sous-composante	Résultats	Unité	Fin de la période			Cumulatif			Total des années précédentes
				PTBA	Réalisé	% de PTBA	Pré-évaluation	Réalisé	% Pré-évaluation	
COORDINATION ET GESTION DU PROJET	Gestion du projet	Représentants et fonctionnaires formés	Homme	0	0		25	15	60%	15
		Représentants et fonctionnaires formés	Femme	0	0		15	16	107%	16

Appendice 6 : Respect des dispositions de l'accord de financement (861-MA)¹⁵, état d'avancement

Section	Disposition	Objectif/Date prévue	État d'avancement/Date
Section E 1.b)	L'UGP a été mise en place au sein de la DPA, les spécialistes matière ont été sélectionnés conformément aux dispositions de l'accord de prêt	Avant le démarrage du Programme	Disposition respectée
Section E 2	Les dispositions prévues à la section 4.08 a) des conditions générales ne s'appliquent pas à l'accord de prêt. Les dépenses spécifiées au parag.2 de l'annexe 2 de l'accord de prêt et n'excédant pas un montant total en MAD équivalent à la somme de 800 000 USD peuvent être honorées à partir du compte de prêt et du compte de don		Pas de compte spécial
Annexe 3	Clauses particulières : a), b), c), d), e) et f)		Clauses respectées
Section 4.02 b)	Aucun retrait ne peut être effectué sur le compte du prêt et/ou le compte du don avant que le FIDA n'ait approuvé le premier PTBA		Disposition respectée
Section 4.04	Les demandes de retrait ou d'engagement spécial sur le compte de prêt et/ou du compte de don, doivent être accompagnées par les documents et les pièces justificatives		Disposition respectée
Section 7.01 b)	L'UGP élabore annuellement un projet de PTBA	Projet de PTBA à soumettre au FIDA pour non-objection 60 jours avant le début de l'année du projet considéré	Disposition respectée
Section 7.05	Les marchés de biens, de travaux et de services doivent être passés conformément aux dispositions de la réglementation de l'emprunteur		Disposition respectée
Section 7.08	L'UGP assure contre les risques l'ensemble des biens et des constructions utilisés dans le cadre du projet selon les montants conformes à de saines pratiques commerciales		Disposition respectée
Section 7.11	L'emprunteur nomme le directeur du projet et tout le personnel clé du projet selon la procédure précisée dans l'accord de financement et fait en sorte qu'il reste en poste tout au long de la période de mise en œuvre	Avant le démarrage du Programme	Disposition respectée : le directeur et le personnel clé du projet sont nommés. Etablir un avenant pour augmenter la durée de mobilisation insuffisante pour certains profils.
Section 8.02	L'UGP établit et tient un système approprié de gestion des informations, conformément aux prescriptions du guide pratique du FIDA pour le suivi-évaluation des projets		Disposition respectée : une application et un registre de contrats et de dépenses ont été mis en place
Section 8.03	L'UGP doit remettre au FIDA des rapports d'activité périodiques conformes en la forme et sur le fond aux exigences du FIDA	Chaque semestre et à la fin de chaque exercice	Disposition respectée partiellement : les rapports annuels d'activités sont envoyés au FIDA, les rapports semestriels ne le sont pas.
Section 9.01	L'UGP tient des comptes et des livres comptables distincts, conformément à des pratiques comptables appropriées.		Disposition respectée pour les engagements, les paiements et l'archivage des dossiers,
Section 9.03	Remettre au FIDA dans les 6 mois suivant la fin de l'année fiscale, une copie certifiée conforme du rapport d'audit.	30 juin de chaque année	Disposition non respectée : l'audit des comptes de l'exercice 2013 n'a pas été réalisé. Le MAMP doit saisir l'IGF pour que le rapport d'audit des deux exercices (2013 et 2014) soit élaboré et transmis au

¹⁵ Y compris des clauses des conditions générales annexées à l'accord de financement.

			FIDA avant le 30 juin 2015
Section 11.01	Le financement et les paiements au titre des frais de service du prêt sont exonérés de tout impôt, et les paiements au titre des frais de service du prêt sont faits nets de tout impôt.		Disposition respectée

Appendice 7: Gestion des savoirs, apprentissage et innovation

I- Innovations

Le projet a introduit une innovation majeure consistant en la création de 12 équipes-métiers (dont 1 composée uniquement de femmes) constituées de techniciens et d'ouvriers qualifiés dans le domaine des opérations culturales nécessitant des connaissances techniques suffisantes pour fournir aux agriculteurs des prestations de services pour lesquelles ils ne trouvent pas de main-d'œuvre spécialisée dans la zone. Ces équipes sont constituées en coopératives de services, ont bénéficié d'une formation technique sur l'ensemble des domaines de leur intervention (fertilisation, taille, traitements phytosanitaires, irrigation et récolte). Des Kits de récolte et de traitement leur ont été distribués. Ces équipes sont aujourd'hui opérationnelles et les petits producteurs font appel à leurs services. Elles constituent des relais pour un encadrement de proximité des agriculteurs et un modèle à démultiplier dans les zones similaires. L'introduction des équipes-métiers contribue, d'une part, à améliorer la production et la qualité des produits et d'autre part, à améliorer l'emploi des jeunes et les revenus qu'ils tirent de ces activités.

Par ailleurs, l'introduction dans la zone des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène, aura, à terme, des effets positifs sur la qualité de la production et les revenus des petits producteurs (trices) dans la zone d'intervention.

La mise à niveau selon la démarche HACCP de trois unités de trituration de l'huile d'olive par l'enregistrement de ces trois unités auprès de l'Office national de la santé et de la sécurité des produits alimentaires en vue de l'obtention de l'autorisation sanitaire, la formation du personnel de ces unités par l'assistance technique dans le domaine des bonnes pratiques de récolte et de transport des olives et la production d'un guide sur ces bonnes pratiques (distribué lors des formations) constituent des innovations en matière de promotion de la qualité des produits de la montagne et des exemples à suivre pour les unités semblables de la zone et des autres zones similaires.

De plus la labellisation en cours d'un produit de terroir et la création d'une marque industrielle protégée enregistrée auprès de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale constituent des innovations en matière de valorisation de ce type de produits à reproduire à plus grande échelle dans la zone du projet et dans les autres zones de montagne.

II- Apprentissage

L'assistance technique du projet à l'amont des filières a permis un transfert de savoir et de savoir-faire aussi bien aux équipes-métiers qu'aux agriculteurs. Les équipes-métiers ont acquis différentes formations théoriques et ont été intégrées par l'assistance technique (AT) du projet dans le monde professionnel après avoir été équipées en matériel de travail. L'encadrement par l'AT de ces équipes sur le terrain leur a permis d'approfondir leur savoir par l'acquisition du savoir-faire lors des premières interventions des équipes chez les agriculteurs. Par ailleurs, l'accompagnement des agriculteurs par l'AT du projet permet un transfert de technologie continu à ces derniers à travers l'adoption d'un itinéraire technique de bonnes pratiques agricoles. Cependant, cette assistance technique ne pourra produire ses pleins effets que si des moyens de déplacement suffisants sont mis à sa disposition.

III- Gestion des savoirs

Le projet introduit des innovations majeures et génère des connaissances à tous les niveaux de développement des filières, avec la mise en place d'une assistance technique compétente aux profils diversifiés (à l'amont et à l'aval), la constitution d'équipes-métiers très actives, l'introduction des bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène et la labellisation de certains produits du terroir. Ces innovations et connaissances devraient faire l'objet d'une large diffusion non seulement dans la zone du projet, mais également dans les autres zones similaires. Or, peu d'actions sont engagées dans le cadre de la diffusion de ce savoir et de la communication (notamment médiatique) autour de ces acquis. Il est par conséquent recommandé au projet d'élaborer une stratégie de communication ainsi qu'un plan d'action pour la gestion des connaissances et innovations générées par la mise en œuvre du projet, concrétisés par la création d'un site web régulièrement alimenté, la publication d'articles dans la presse et la réalisation de vidéos sur le projet et sur ses *success stories*.

Appendice8 : Degré de mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision de mai 2014

Domaines d'actions/Mesures convenues	Echéances	Responsables	Degré de mise en œuvre	Observations
Produits				
I. Composante I «Appui au développement de la filière olive».				
1. Réhabiliter les 200 ha d'olivier restants	4 ^{ème} trimestre 2014	AT-UGP	Réalisé	6 Ha en plus des prévisions
2. Réaliser la visite à Meknès au profit de 30 agriculteurs	4 ^{ème} trimestre 2014	AT-UGP	Réalisé	-
3. Acheter les études Business plans et études des marchés	Septembre 2014	AT-SMOP-UGP	Réalisés	Non validés
4. Engager la construction des unités de valorisation des olives rentables	2 ^{ème} trimestre 2015	SMOP-UGP	Echéance non encore atteinte	Acquisition de 2 terrains et plans établis
5. Renforcer l'unité de trituration d'huile d'olive éligible par une station de conditionnement	Septembre 2014	AT- UGP	Réalisation partielle	Diagnostic des actions préalables réalisées (locaux, équipements, etc.)
6. Acquérir le matériel de conditionnement et d'emballage d'huile d'olive	Décembre 2014	AT-SMOP- UGP	Marché adjugé	Matériel sera livré incessamment
7. Etablir une convention d'engagement des unités à accompagner dans la mise en place des BPF ¹⁶ et BPH ¹⁷	Septembre 2014	AT-SMOP-UGP	Réalisé	Documentation BPF et BPH finalisée avec ONSSA
Volet PMH				
8. Accélérer la réalisation des études et actualiser le planning des travaux d'aménagement.	Décembre 2014	UGP/AT	Réalisation partielle	Etude schéma intégré d'aménagement réalisée, étude topo et élaboration DAO en cours
9. Intensifier les formations des AUEA	Continu	UGP/SMOP/AT	Réalisé	
II. Composante II « Appui au développement de la filière pomme»				
10. Etablir un itinéraire d'éclaircissage et former les équipes-métiers et les agriculteurs	3 ^{ème} trimestre 2015	UGP/AT	Partie théorique faite en déc. 2014	Partie pratique à réaliser en Avril/mai 2015
11. Planter les 81 ha de pommier restants marché et réception des trous	Décembre 2014	SMOP/UGP/AT	Plantations en cours	-
12. Organiser la visite à Midelt au niveau d'un verger pilote et une unité de conservation	Décembre 2014	UGP/AT	Réalisée	-
13. Engager la construction des unités de valorisation de pommes dont les études ont démontré la rentabilité.	2 ^{ème} trimestre 2015	SMOP/UGP	Acquisition de 2 terrains	Plans types Achevés
Volet PMH				
14. Accélérer la réalisation des études et actualiser le planning des travaux d'aménagement.	Décembre 2014	UGP/AT	Réalisation partielle	Etude schéma intégré d'aménagement réalisée, étude topo et élaboration DAO en cours

¹⁶ Bonnes pratiques de fabrication.

¹⁷ Bonnes pratiques d'hygiène.

Domaines d'actions/Mesures convenues	Echéances	Responsables	Degré de mise en œuvre	Observations
15. Intensifier les formations des AUEA	Continu	UGP/SMOP/AT	Réalisé	
III. Composante III « Appui au développement de la filière viande ovine »				
16. Réduire le nombre de groupements des éleveurs à 2.	Avant fin 2014	UGP/ANOC	Réalisé	Renforcement d'un groupement et création d'un autre
17. Augmenter le nombre de brebis à 5 par femme pour les AGR, et fournir les équipements et produits d'élevage nécessaires aux coopératives	Avant fin 2014	UGP/ANOC	Non réalisé	Etude de faisabilité réalisée et une coopérative féminine identifiée
18. Finaliser le projet de valorisation de la laine en partenariat avec la direction provinciale de l'artisanat	Avant fin 2014	UGP/D. artisanat	Réalisé	Une coopérative a été identifiée
IV. «Coordination et gestion du projet»				
Suivi-évaluation				
19. Démarrer la collecte des données pour les indicateurs de 2ème niveau	Fin 2014	UGP/SE	Réalisé partiellement	Fiches d'enquête en cours de finalisation pour la collecte
20. Etablir une matrice des responsabilités entre les différents services et avec les institutions partenaires pour organiser la collecte pour chaque filière	Fin 2014	UGP/SE/SMOP/S AV	Non réalisé	
Assistance technique				
21. Elaborer un avenant au contrat d'assistance technique pour allonger la durée du contrat de l'ingénieur en agro-alimentaire et du sociologue	Juillet 2014	UGP/AT	Réalisé partiellement	Uniquement pour l'ingénieur en agro-alimentaire
Ciblage et équité genre				
22. Recruter un/une sociologue à plein temps. Revoir le cahier de charges et établir un avenant au contrat d'assistance technique (pm. Voir volet AT)	Juillet-Août 2014	UGP/DPA/AT	Non réalisé	Recommandation réitérée
23. Définir les objectifs de l'enquête sur les OPA qui sera menée par la faculté de lettres.	Juin 2014	UGP/Faculté de lettres	Réalisé partiellement	Un questionnaire a été élaboré mais le lancement de l'enquête est tributaire de la stabilité du sociologue
24. Revoir la composition des équipes-métiers mixtes	Juin-Juillet 2014	UGP/DPA	Non réalisé	Se conformer aux documents de travail du Projet
25. Former tout le personnel sur les méthodes de ciblage avant la revue à mi-parcours et combiner avec une formation pratique sur le genre.	Mars – Avril 2014	UGP	Non réalisé	A réaliser le plus tôt possible
26. Augmenter le nombre de femmes et de jeunes ciblés par le projet à travers les PMER et intégrer plus de femmes dans la professionnalisation des filières.	Mars – Avril 2014	UGP	Réalisé partiellement	Contraintes sociologiques dans ces zones de montagne
27. Introduire des modules dont la durée demande un engagement régulier afin d'assurer un meilleur apprentissage et approfondissement par répétition et faire-faire. Les visites d'échanges doivent être organisées aussi bien pour hommes que pour les femmes.	2015	UGP	Réalisé	
28. Les missions de supervision et d'examen à mi-parcours veilleront au respect de la stratégie de ciblage, y compris la dimension genre retenue par le projet. Ces aspects figureront dans les TdR de ces missions.	2015	FIDA/GVT	Réalisé	
29. Produire plus de documentation, publication, articles dans la presse, articles web au niveau local, national et FIDA pour disséminer plus d'information sur les innovations et l'importance du patrimoine.	Fin 2014	UGP/SE	Non réalisé	La DPA envisage de réaliser un film sur le

Domaines d'actions/Mesures convenues	Echéances	Responsables	Degré de mise en œuvre	Observations
				projet
Aspects fiduciaires				
30. Améliorer le rythme de décaissement en accélérant la cadence des réalisations sur le terrain	Décembre 2014	UGP	Amélioration constatée mais taux de décaissement encore insuffisant	Bonnes perspectives pour fin 2015
31. Accélérer les transmissions des demandes de remboursement des dépenses au FIDA	Continu et avant fin 2014	DB/MEF	Réalisé	Toutes les DRF ont été envoyées au FIDA
32. Transmettre à temps le relevé des états des remboursements des dépenses à l'UGP	Continu	FIDA	Etats transmis par le FIDA à la DB, mais la DB ne répercute pas sur les DP	Echanger régulièrement informations
33. Mettre à jour le niveau de contribution des droits et taxes et contributions en nature du Gouvernement (véhicules, etc.)	Juin 2014	UGP	Réalisé	Contribution du gouvernement comptabilisée
34. Améliorer la documentation pour apprécier la contribution réelle des bénéficiaires (comptabilisation contreparties en nature)	Décembre 2014	UGP	Réalisé pour les filières végétales	A faire avec le démarrage des unités de valorisation.
35. Respecter la clause contractuelle de remise des rapports d'audit au FIDA avant le 30 juin de chaque exercice	Fin juin 2014	IGF/UGP	Non réalisé	Audit de l'exercice 2013 non effectué

Appendice9 :Liste des personnes rencontrées

Nom et Prénom	Fonction
Abdelaziz Bousraref	Directeur régional de l'Agriculture
MENDILI Abdellah	Directeur provincial de l'agriculture et directeur du projet
EL FOUZI Abdeslam	Chef de l'UGP p.i
BENSASSI Zainab	Spécialiste-matière agro-alimentaire
NEDDAM Aziz	A.T. agro-alimentaire
LAOURAYED Salima	Spécialiste-matière sociologie
OUFLIYENE Mohammed	ODCO
ELMOUHADI EI Mehdi	Directeur de l'ANAPEC du HAOUZ
ELKROUMI Naima	CRI de la région MTH
HADRAOUI Samira	Direction régionale de l'ONCA
LALHOUI Rachidi Youssef	Chef du service recherche-développement, INRA Marrakech
MOKHLISSE Yassin	Chef du service développement, chambre régionale d'Agriculture
ELHASSANI Amine	UGP, suivi-évaluation
Hicham BERDOUZI	Chef de service, direction régionale de l'artisanat
TAIR Amal	Coordinatrice de projets, ANOC
OUFKIR Mohammed	SMOP
HAMRI Mohammed	Assistance technique
OUBICH Khalid	Assistance technique
ARAB Hajar	Bureau d'études Expert Ingénieur Conseil
FAOUZI Lamia	Ingénieur agroéconomiste, BE Expert Ingénieur Expert
OUBNALI Fatima Zahrae	Assistance technique, aval
LHIMER Ahmed	Chef du service du support (DPA)
HASNI Yamna	Ingénieur, SMOP, DPA
BASSOU Hassan	Spécialiste Arbo
BAHRIR Tariq Mounir	Chef SMOP
MORTAJI Moustapha	Chef SVA
NAKACH Abdelkhaleq	Chef de la division des affaires rurales Province Al Haouz
BOUALI Ikram	Sociologue
EL MENDILI Abdellah	DPA
ATTARI Rabiaa	SMOP
MohaBicha	Chef de division à la direction du budget (MEF)
Mohamed Dirabi	Chef de service à la direction du budget (MEF)
Majoudi Said	Direction financière (MAPM)
Abidi	Directeur p.i de l'ANOC

Appendice10 : Programme de la mission

Dimanche 8 mars: arrivée de la mission à Marrakech

Lundi 9 : réunion de démarrage, exposé sur l'état d'avancement global du PDFAZMH, établissement du programme de la mission et réunions avec l'UGP et l'assistance technique sur la mise en oeuvre détaillée des activités

Mardi 10 : sortie sur le terrain

Commune rurale de Sidi Bedhaj

- Rencontre et discussion avec l'équipe-métiers des Ouled M'Taa
- Visite d'un verger de réhabilitation de l'olivier
- Rencontre et discussion avec le groupement d'éleveurs ANOC
- Discussion avec l'AUEA de Bendlaou.

Commune rurale de Ameghras

- Rencontre et discussion avec la coopérative Zaouia
- Rencontre et discussion avec l'équipe-métier féminine Tamounte
- Visite du lot de terrain prévu pour la construction de l'unité de fabrication de savon mou
- Visite de l'unité de trituration des olives Agrisiwak
- Visite d'un périmètre de réhabilitation de l'olivier

Communes rurales d'Anougal et d'Azgour

- Visite de vergers de pommier
- Rencontre et discussion avec l'équipe-métier de la zone
- Visite d'un périmètre de PMH
- Visite de sites d'implantation des unités de valorisation

Mercredi 11 : suite sorties sur le terrain

Communes rurales de Talat N'Yakoub et d'Ijoukak

- Visite d'un champ-école installé en collaboration avec l'ONCA
- Visite de vergers de réhabilitation du pommier
- Visite d'un verger d'extension du pommier
- Rencontre et discussion avec l'équipe-métier de la zone
- Visite du site proposé pour l'unité de fabrication de vinaigre de pommes
- Rencontre et discussion avec l'équipe-métiers de la zone
- Visite d'un verger de réhabilitation de l'olivier
- Visite d'une unité de trituration des olives

Jeudi 12 : suite sorties sur le terrain : visite d'un ouvrage de dérivation (Laarja)

Jeudi 12: réunions avec les partenaires (ONCA, INRA, ANOC, ODECO, E&F, Province, SFDA, ANAPEC, CRI)

Vendredi 13: réunions avec l'UGP et les services de la DPA

Samedi 14 et dimanche 15: travail en interne de la mission pour l'élaboration de la synthèse des conclusions de la mission et la préparation de l'exposé Powerpoint

Lundi 16 : réunion de synthèse.